

Réduction et réutilisation: 2e partie

Le marché secondaire des textiles au Canada

Rapport de synthèse et principales constatations

Document supplémentaire pour l'article Réduction et réutilisation publié en janvier 2023

Mars 2023

Principaux contributeurs:

En collaboration avec::



Project GCXE23E032,
undertaken with the support of:

Projet GCXE23E032,
réalisé avec le soutien de :



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada

Objectif du rapport

Commandé par l'ANRTC, avec le soutien d'Environnement et Changement climatique Canada, l'objectif de cette étude était d'évaluer les occasions manquées du système de gestion des textiles post-consommation d'une perspective économique, environnementale, et sociétale de la réutilisation des textiles. Les parties de cette étude sont l'analyse des flux économiques et matériels pour identifier les rétrécissements et une analyse des lacunes d'infrastructure de la collection et récupération.

Les textiles sont définis comme, de vêtements neufs ou usagés, accessoires, chaussures et d'autres textiles « portables », tels que les textiles de maison et peluches, qui ne sont plus nécessaires ou voulus par les résidents. Ceux-ci y seront référés comme les textiles post-consommation. Veuillez noter que cela ne comprend pas les textiles dans les meubles et matelas.

Le public destinataire de ce rapport est les municipalités puisqu'ils contrôlent des parties clés de l'infrastructure de collection et peuvent rendre possible et soutenir le développement des systèmes de recouvrement des textiles. Ils ont également un rôle fort dans la communication publique de comment assurer que les textiles non voulus sont détournés aux opérateurs du secteur.

Ce rapport est fait pour offrir de l'instruction basée sur les faits pour accroître le détournement des textiles des décharges dans tout le Canada.

Le détournement des textiles: ce n'est que le début

La gestion du détournement des textiles au Canada est sous-développée. Une étude récente commandée par l'Environnement et Changement climatique Canada ⁽¹⁾ estime que des 1,3 millions de vêtements usagés/déchets produits au Canada chaque année, 24 % (250 000 tonnes) sont détournés pour la réutilisation/au cycle baissier avec la remise de matériel à niveau inférieur. Pour plus de 100 ans au Canada, cette responsabilité était celle du domaine de charité, avec la gestion du flux de déchets des textiles post-consommations.

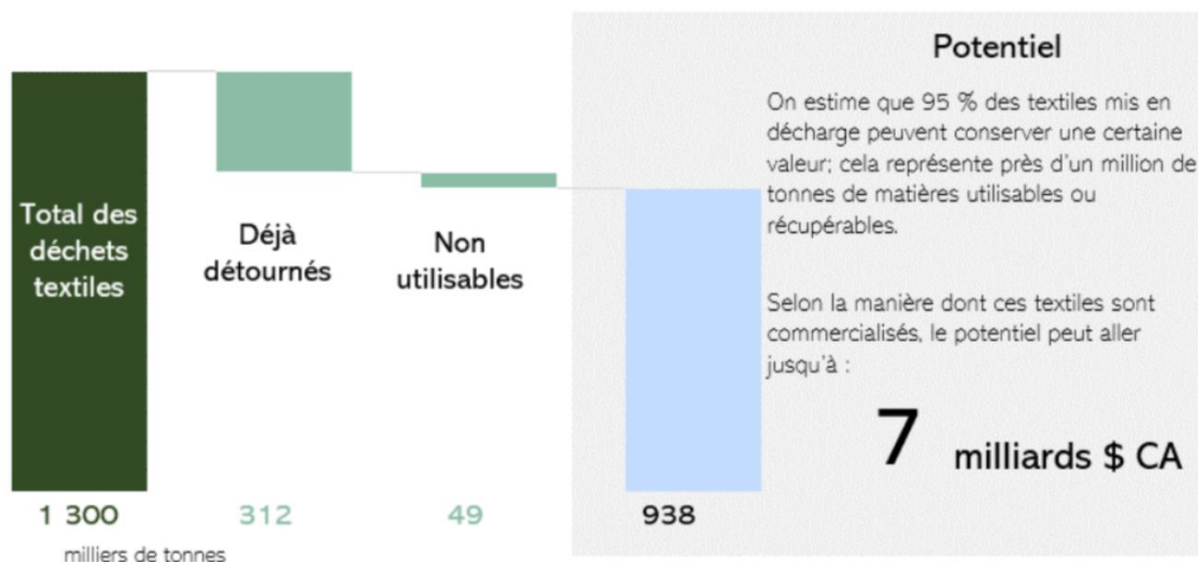


Figure 1: Le potentiel brut maximal des textiles réutilisés au Canada.

Figure 1 illustre le potentiel non contraint pour la réutilisation, mais les perspectives plus modérées du potentiel rapporte encore de grandes possibilités. Les textiles non-collectionnés représentent un manque d'une occasion financière importante: la commercialisation de la réutilisation des textiles à l'étendue réelle pourrait représenter jusqu'à sept milliards \$ par an. D'autres conclusions importantes de l'étude des flux qui soutiennent ce rapport sont:

- **Réparation ou nettoyage**, selon la recherche il y a aux alentours de 96 000 tonnes de textiles post-consommation qui sont toujours de valeur s'ils étaient correctement lavés ou avaient fait des réparations mineures, et pour laquelle il n'y a aucune preuve que ces activités sont assumées systématiquement par un acteur du marché. S'ils ont une valeur de 5\$ CA par kilogramme (ou 20% du prix par kg estimé en magasin), ils pourraient être estimés plus de 480 millions \$ CA.
- **Collections manquées**, les conclusions suggèrent que le taux de détournement des textiles actuel du Canada est à peu près 24 % (voir l'annexe A). Le Royaume-uni, une économie équivalente et un marché de textiles post-consommation plus développé, montre un taux de détournement de plus de 50 %. Si les taux de collection au Canada augmentaient au même niveau, les textiles supplémentaires représenteraient une valeur de plus de 230 millions \$ CA au cas le plus prudent.
- **L'augmentation de l'emploi**, l'ajout des flux mentionnés ci-dessus dans l'infrastructure existante de textiles post-consommation entraînerait inévitablement le besoin de plus d'emplois de traitement et de vente. Pour contexte, les 43 000 tonnes actuellement vendues en magasin, calculées dans l'étude, représentent environ 8 400 emplois pour les détaillants. Une quantité additionnelle de 290 000 tonnes créerait potentiellement par des dizaines de milliers d'emplois dans la vente au détail, le tri/le classement, la collecte et d'autres activités de traitement.

Au delà des économies

Nous entrons dans une ère où l'utilisation circulaire des produits et des ressources est au cœur de nos efforts pour nous isoler, ainsi que la planète, des émissions nocives de gaz à effet de serre et des risques liés aux chaînes d'approvisionnement, tout en maintenant des économies à haute valeur ajoutée avec des emplois enrichissants. En ce qui concerne les autres impacts environnementaux, les économies associées en termes de gaz à effet de serre pourraient dépasser 30 millions de tonnes par an grâce à la réduction de la fabrication de textiles.

Acteurs du détournement des textiles

Les textiles constituent un domaine complexe avec de nombreux types d'opérateurs, ainsi que des flux de matériaux entrants, sortants et intermédiaires. Aux fins de cette étude, les principaux flux et l'étendue des opérateurs ont été simplifiés sans perdre de vue l'essentiel, comme indiqué ci-dessous.

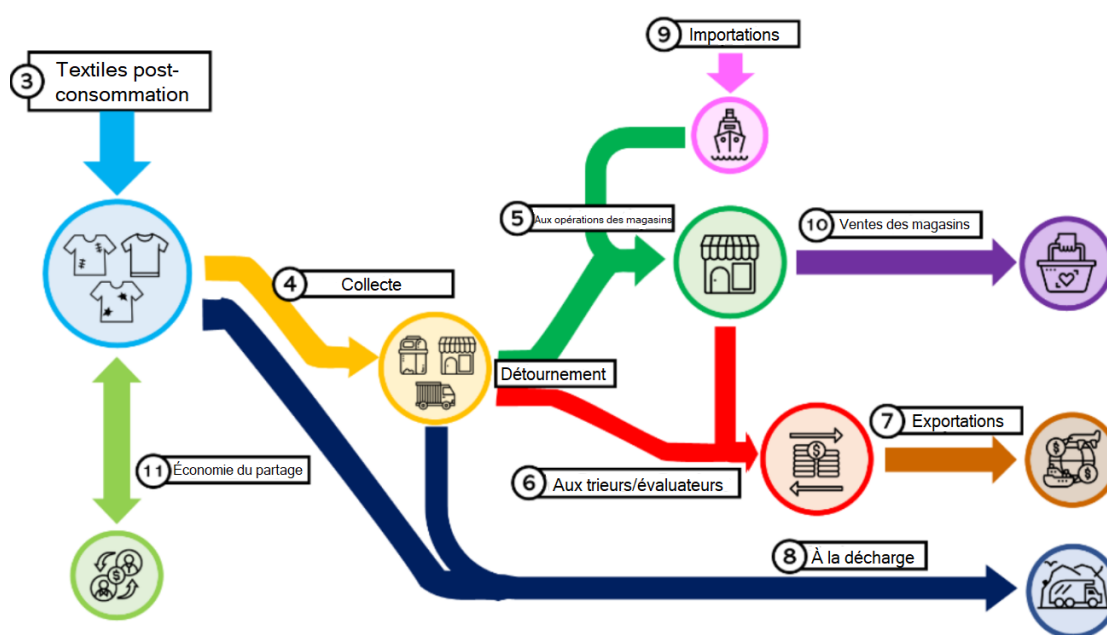


Figure 2: Flux de textiles usagés entre les acteurs clés

Note : Les numéros associés aux flux indiquent la section pertinente de l'annexe A.

Les textiles usagés proviennent des consommateurs qui se débarrassent de leurs textiles ou les font collecter en haut à gauche ; passent par diverses étapes de tri, de classement et de ségrégation dans des sites municipaux, des opérations de magasin dédiées ou des trieurs et des évaluateurs ; pour être soit revendus, exportés ou mis en décharge. Les importations constituent une contribution significative à la masse à traiter, et les échanges de l'économie du partage sont un moyen important de prolonger la durée de vie des textiles.

Flux de textiles vers la réutilisation

La Figure 3 résume les principales conclusions du rapport de soutien sur les flux matériels et économiques des textiles post-consommation au Canada (voir Annexe A). En raison de l'incertitude des données, le graphique présente l'estimation centrale.

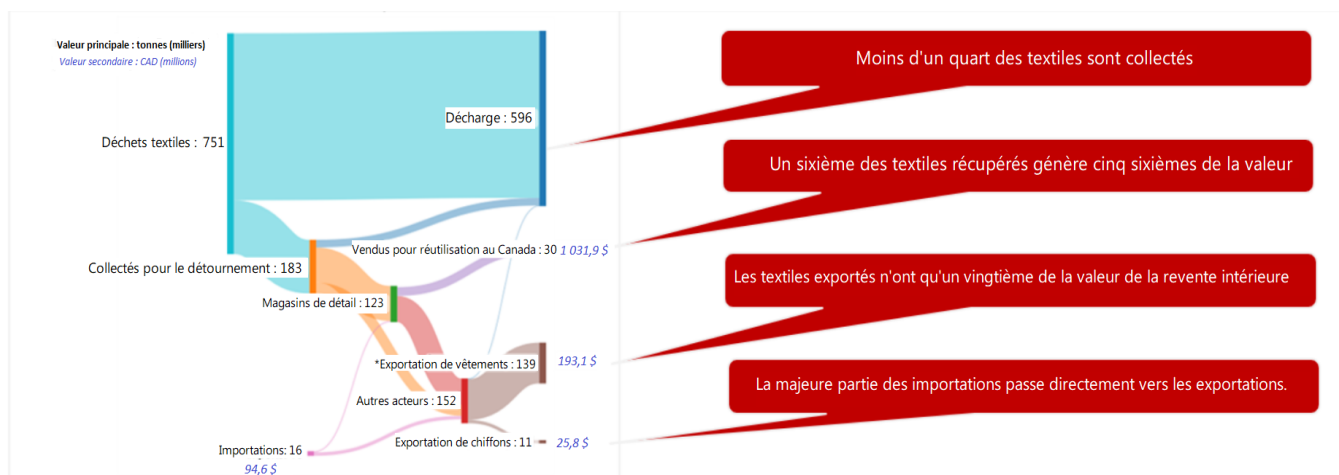


Figure 3 : Résumé des flux économiques et des estimations centrales des flux de textiles post-consommation au Canada
Note : Dans le scénario d'estimation centrale, la quantité de 139 000 tonnes de vêtements exportés représente un équilibre des autres flux.

Recommandations pour réduire les déchets textiles à la décharge, quatre domaines d'attention

Pour atteindre cet objectif, il est important de sensibiliser les gens aux problèmes de surconsommation et à la nécessité de détourner les déchets des décharges. Encourager les consommateurs à faire des choix d'achats plus judicieux peut aider à résoudre le problème de surconsommation. Cependant, réduire également les déchets textiles nécessite la mise en place d'infrastructures physiques et la participation active des consommateurs dans les efforts de détournement et de récupération des déchets des décharges. Ces initiatives impliquent des partenariats entre les groupes d'intervenants du secteur textile secondaire, garantissant un impact plus important grâce au partage des ressources et à une innovation accrue. Pour développer cette capacité, les parties prenantes devraient se concentrer sur quatre domaines clés.

FOCUS 1 : Établir un front commun et des normes pour améliorer l'efficacité des opérateurs est essentiel pour permettre aux parties prenantes de travailler ensemble de manière plus efficace. Une collaboration accrue et une responsabilité accrue dans toute la chaîne de valeur sont nécessaires pour élever les normes en matière de qualité (niveau de tri appliqué et proportion de textiles réutilisables).

Recommandations clés :

- Diffuser les apprentissages pour permettre l'adoption des meilleures pratiques dans l'ensemble des municipalités et des charités.
- Accroître la visibilité des points de collecte et sensibiliser le public aux avantages des dons.

- **Adopter des normes et des exigences minimales** chez les principaux collecteurs afin de créer des avantages concurrentiels pour les opérateurs en aval. Des partenariats et une collaboration, en particulier avec les autorités municipales, pourraient favoriser une plus grande transparence dans les processus de tri/évaluation et d'exportation.

FOCUS 2 : Améliorer la qualité et la transparence des données textiles pour une meilleure ciblage des actions. Améliorer la qualité et la transparence du commerce des textiles post-consommation : tout en reconnaissant le rôle des textiles post-consommation en tant que marchandise échangée à l'échelle mondiale, et la transparence (sur les impacts en aval et les destins finaux des matériaux) des exportations de textiles depuis le Canada.

Recommandations clés :

Les recommandations suivantes nécessitent la coopération et la collaboration des organismes nationaux et provinciaux de collecte de données.

- **Suivre séparément l'élimination et la diversion des déchets textiles.** La décision de Statistique Canada d'inclure la diversion des déchets textiles dans les Enquêtes sur l'industrie de la gestion des déchets depuis 2018 est louable. Une approche similaire visant à établir une base nationale pour les chiffres relatifs à l'élimination et à la diversion des déchets textiles améliorerait la précision de l'évaluation de l'impact des efforts de diversion des déchets textiles et de la croissance de l'industrie textile secondaire.
- **Établir un cadre commun de définitions, de classification des produits et de méthodologie d'échantillonnage/audit des déchets.** L'examen des rapports a révélé un manque de cadre harmonisé pour classer et caractériser les textiles post-consommation. Les gouvernements municipaux, régionaux et provinciaux pourraient adopter les directives d'audit des déchets textiles de l'ANRTC ainsi que ses définitions lors de la réalisation d'évaluations de la composition des déchets dans les entreprises. Cela aiderait à mieux identifier les points chauds de produits à cibler pour les efforts de diversion. Cela permettrait une analyse plus précise de la réutilisation des textiles par les membres de l'ANRTC en tant que proportion de la diversion totale des textiles gérée par le gouvernement et les acteurs commerciaux.
- **Établir une méthodologie commune pour quantifier les émissions de carbone liées à la gestion des déchets textiles.** Les parties prenantes devraient collaborer pour veiller à ce que les futurs travaux sur l'évaluation du cycle de vie des produits intègrent les considérations de l'impact des émissions liées à la réutilisation, au recyclage et à la gestion en fin de vie des textiles (enfouissement, incinération et exportation). Informer les consommateurs de manière équitable et cohérente sur le rôle clé de la réutilisation dans la prévention de ces impacts est essentiel.

La recommandation suivante nécessite le soutien financier des municipalités afin que tous les collecteurs de textiles et les membres de l'ANRTC puissent agir :

- **Établir une source régulière de financement et un programme de travail pour l'analyse de la composition des déchets et de l'impact.** Les membres de l'ANRTC ont l'opportunité de prendre les devants et de s'établir en tant que gardiens des données sur la diversion des textiles. Il est vivement recommandé que l'ANRTC collecte des données quantitatives sur le flux de textiles, en particulier les quantités collectées.

FOCUS 3 : Promouvoir la réutilisation caritative pour encourager les dons de bienfaisance et mettre en valeur les comportements, initiatives et modèles économiques circulaires tels que l'extension de la durée de vie des textiles et leur réutilisation.

De plus, bien que le secteur de la réutilisation des textiles ne soit pas l'agent de changement principal, il peut jouer un rôle dans la réduction de la surconsommation ; le marché secondaire contrecarre la surconsommation en maintenant les produits en utilisation plus longtemps et en réduisant le besoin de nouveaux produits.

Recommandations clés :

- Renforcer l'action publique en matière de prévention des déchets textiles. Pour toucher un public plus large, les municipalités et les charités devraient utiliser divers canaux de communication (par exemple, sites web, réseaux sociaux, journaux locaux) ; pour plus d'efficacité, les régions et les groupes caritatifs devraient explorer des partenariats afin de mutualiser les ressources et d'atteindre une plus grande échelle.
- Sensibiliser le public aux impacts économiques, environnementaux et sociaux que les individus peuvent soutenir. Cela peut s'appuyer, par exemple, sur un message commun concernant les émissions de gaz à effet de serre en utilisant des méthodes standardisées comme décrit dans le Focus 2.
- Promouvoir une alternative à la mode rapide grâce à la friperie, à la réutilisation et à l'innovation dans le surcyclage.

FOCUS 4 : Améliorer et optimiser l'infrastructure de collecte pour réduire les déchets aboutissant en décharge et à l'incinération : minimiser la fuite de textiles, en particulier les textiles réutilisables, dans l'environnement à chaque étape de la chaîne de valeur - collecte, tri/évaluation et exportation. L'attention future devrait se concentrer sur l'augmentation de la collaboration entre les municipalités, les membres de l'ANRTC et d'autres acteurs. Une coopération accrue peut contribuer à développer le modèle de partenariat et à amplifier son impact en partageant connaissances et meilleures pratiques pour établir de nouvelles normes.

Recommandations clés :

- **Optimiser l'utilisation de l'infrastructure actuelle** : Avant de prendre des décisions concernant la construction de capacités supplémentaires, les performances de l'infrastructure actuelle doivent être évaluées et optimisées ; cela peut être réalisé grâce à une meilleure collecte de données sur les quantités et la qualité des textiles collectés à chaque lieu de collecte.
- **Planifier l'expansion de la densité des points de collecte** : Travailler en partenariat avec les municipalités pour encourager les dons plutôt que les décharges grâce à un réseau de collecte élargi.
- **Adopter une approche progressive de la croissance** : Veiller à ce que les opérations en aval soient soutenues pour se développer en adéquation avec un taux de collecte accru.

Introduction aux annexes

L'annexe A examine en détail les flux de textiles à travers différentes parties et recommande comment ces informations pourraient être rendues plus actuelles, précises et utiles.

L'annexe B examine l'infrastructure existante, les lacunes en termes de capacité ou de compétences, comment elles pourraient être comblées et par qui.

Les références pour les citations dans toutes les sections de ce rapport apparaissent après l'annexe B.

Conventions

Dans le texte, les chiffres sont arrondis à un maximum de 3 chiffres significatifs (ou selon la précision du contexte). Cependant, les tableaux peuvent présenter une précision plus élevée lorsque des données sont citées à partir de sources pour représenter fidèlement ces sources.

Les défis techniques tels que la disponibilité variable des données entre les acteurs des flux/chaînes de valeur/géographies, la méthodologie incohérente et certaines définitions peu claires sont soulignés pour orienter les travaux futurs. Un niveau de confiance est attribué à chaque chiffre de flux selon le cadre suivant :

- **Niveau de confiance élevé** : basé sur des recherches primaires ou des données provenant d'une source officielle et audité (par exemple, rapports annuels d'organisations, statistiques et bases de données officielles) ; implique des hypothèses et généralisations limitées.
- **Niveau de confiance moyen** : basé sur diverses données secondaires provenant de sources publiées spécifiques au marché canadien ; implique un grand nombre d'hypothèses et de généralisations.
- **Niveau de confiance faible** : basé sur des données secondaires provenant de références non spécifiques au Canada ; implique de nombreuses hypothèses et généralisations.

Annexe A

Le marché secondaire du textile au Canada : Une analyse des flux matériels et économiques

Contenu

1.	11
2.	11
3.	13
3.1.	14
3.2.	15
3.3.	15
3.4.	15
3.5.	16
4.	16
5.	18
6.	19
7.	21
8.	21
9.	22
10.	23
10.1.	23
10.2.	23
11.	24
12.	25
12.1.	25
12.2.	26
13.	27

Figures

Figure 5: Étapes clés du flux des textiles post-consommation	12
Figure 6 : Détournement des déchets solides par type de matériau, Canada, de 2002 à 2018 (6)	14
Figure 7: Ventes au détail totales de textiles usagés estimées à partir des ventes de l'Armée du salut	23
Figure 8 : Résumé des flux économiques et des estimations centrales du flux des textiles post-consommation au Canada	24
Figure 9 : Résumé des flux économiques et des estimations à niveau supérieur du flux des textiles post-consommation au Canada	27

Tableaux

Tableau 1: Résumé de la quantité estimée de textiles post-consommation générés au Canada	16
Tableau 2: Résumé de la quantité estimée de textiles post-consommation collectés pour le détournement hors décharge/incinération	17
Tableau 3: Catégorisation des grades des textiles d'échantillonnage de déchets	18
Tableau 4 : Résumé de la quantité estimée de textiles post-consommation reçus par les opérations de magasins de détail	19
Tableau 5 : Résumé de la quantité estimée de textiles post-consommation non vendus pour la réutilisation mais envoyés aux opérateurs en aval	20
Tableau 6 : Résumé de la quantité estimée de textiles post-consommation envoyés pour la gestion de fin de vie	21
Tableau 7 : Résumé de la quantité estimée de textiles post-consommation vendus dans les magasins de détail pour la réutilisation au Canada	22

1. Cadre et objectifs

Cette section du rapport présente une analyse complète du marché des textiles post-consommation au Canada, en mettant l'accent sur les flux matériels et économiques des textiles usagés. L'analyse couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie, en fournissant différentes sources et méthodologies pour estimer les flux.

- **La section 2**, Aperçu de la dynamique du marché, offre une description générale du marché, tandis que la section 'Caractérisation et quantification des flux de textiles post-consommation' examine les détails. Avec ces informations préliminaires, le flux des textiles post-consommation est décrit en 9 parties (sections 3 à 11).
- **La Section 3** estime que la quantité de textiles post-consommation générés annuellement au Canada est entre 750 000 et 770 000 tonnes.
- **La Section 4** explore la collecte en vue de la diversion des textiles des décharges, en estimant qu'entre 183 000 et 260 000 tonnes de textiles sont collectées ou détournées pour la réutilisation ou le recyclage chaque année.
- **La Section 5** analyse la quantité de textiles reçue par les opérations de magasins de détail, estimant que entre 123 000 et 174 000 tonnes de textiles sont reçues par les acteurs opérant des magasins de textiles d'occasion.
- **La Section 6** examine la quantité de textiles reçue par les trieuses, les évaluatrices, les transformateurs, les courtiers et les exportateurs.
- **La Section 7** examine le volume de textiles exportés du Canada, estimant qu'entre 150 000 et 186 000 tonnes de textiles sont exportées chaque année.
- **La Section 8** explore la quantité de textiles envoyée pour l'élimination en fin de vie, estimant que entre 548 000 et 596 000 tonnes de textiles sont éliminées dans les décharges chaque année, étant donné que l'incinération pour la récupération d'énergie au Canada est minimale.
- **La Section 9** conclut que la quantité de textiles importés au Canada est estimée à 16 000 tonnes.
- **La Section 10** se concentre sur les textiles vendus dans les magasins de détail, tant en termes de masse que de valeur.
- **La Section 11** examine le rôle des réseaux de l'économie du partage, tels que la consignation et les plateformes en ligne, dans le marché des textiles post-consommation.

2. Aperçu de la dynamique du marché

Le secteur des textiles est un paysage complexe comportant de nombreux types d'acteurs, avec des flux de matériaux entrant, sortant et circulant entre eux. Dans le cadre de cette étude, les principaux flux et le paysage des acteurs ont été simplifiés sans perdre de vue l'essentiel, comme le montre la figure 5.

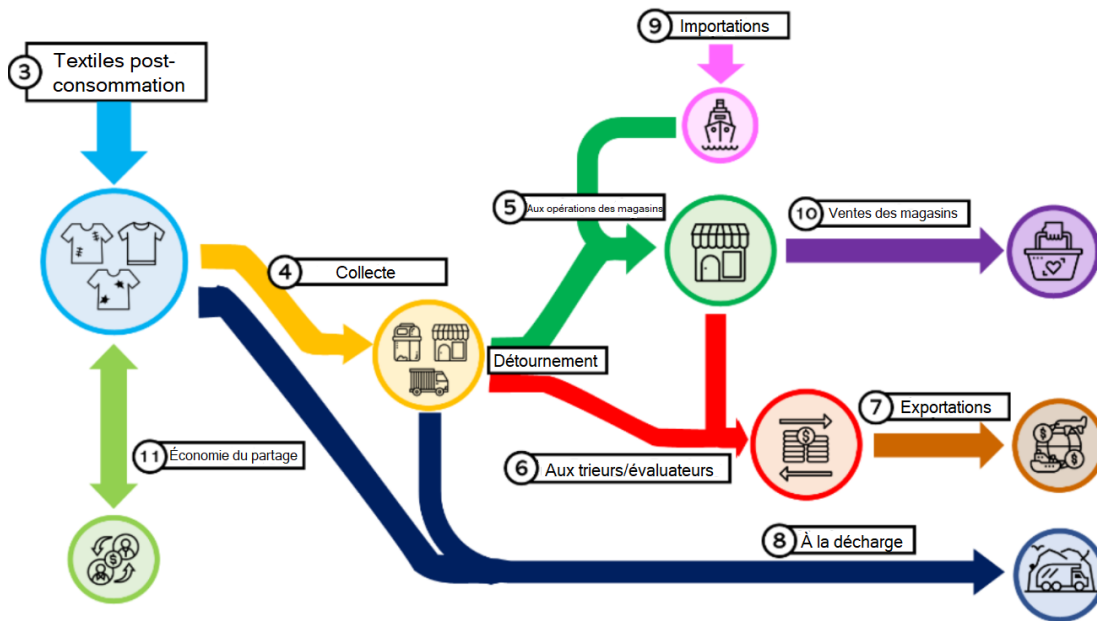


Figure 5 : Étapes clés du flux des textiles post-consommation

Note : les numéros de préfixe font référence aux sections pertinentes du rapport

L'analyse des flux commence avec les vêtements, accessoires, chaussures et autres textiles usagés (par exemple, textiles d'intérieur et jouets en peluche) que les propriétaires ne souhaitent pas conserver. Ils seront désignés comme **[3] textiles post-consommation**. À partir de là, il existe plusieurs acteurs qui, connaissant la valeur potentielle de certains de ces textiles, cherchent à les détourner du **[8] flux vers les décharges** ; cette voie détruit de la valeur, génère des gaz à effet de serre et d'autres impacts environnementaux, non seulement par l'élimination elle-même, mais plus important encore par la création de nouveaux textiles de remplacement. Cependant, dans ce que l'on appelle le détournement des décharges ou **[4] collecte**, les intervenants empêchent que ces textiles subissent des destins terminaux. La collecte au Canada se fait par diverses méthodes telles que la collecte porte-à-porte, les bacs de collecte de textiles et les dons en magasin, entre autres, et est principalement assurée par des charités. Il existe cependant des acteurs à but lucratif qui participent également à cette partie du marché avec des opérations de collecte.

La phase de collecte comporte son propre ensemble d'activités et d'acteurs, qui vont de la collecte physique et de l'entreposage des textiles à leur transfert vers la phase suivante de la chaîne de valeur post-consommateur. Avant que les textiles ne soient avancés, il y a généralement une première catégorisation pour déterminer leur utilisation possible ; cela peut se produire à différentes étapes de la phase de collecte, mais cela suit à peu près le même schéma : Les vêtements ou pièces considérés comme inappropriés pour le marché d'occasion en raison de leur état sont envoyés pour un traitement en fin de vie, qui dans le cas du Canada est presque certainement **[8] à la décharge** ⁽²⁾. Les textiles jugés en assez bon état pour être revendus sont transférés aux **[5] opérations de magasins de détail** ; il s'agit de magasins de seconde main exploités par des collecteurs de charité, ainsi que de ceux exploités par des collecteurs à but lucratif dont la matière première comprend à la fois des dons individuels et la vente de textiles non triés en balles provenant d'autres transporteurs/collecteurs de charité ou à but lucratif. Enfin, les textiles qui ne rentrent dans aucune de ces catégories (bon état des fibres, mais non désirables ou portables) sont envoyés à ce que l'on appelle les **[6] trieurs et évaluateurs** ; ces entreprises non seulement catégorisent les différentes pièces, mais peuvent également entreprendre d'autres activités pour trouver un marché final pour les textiles.

Il serait facile de supposer que les textiles qui ont déjà été classés et envoyés aux opérations de magasins de détail sont principalement vendus dans ces magasins au Canada. En réalité, les magasins effectuent un processus de catégorisation plus détaillé, en examinant non seulement l'état des vêtements, mais aussi toutes les caractéristiques qui peuvent les rendre attrayants pour les clients finaux. Les caractéristiques incluent les préférences locales, l'assortiment et la saison des magasins, contribuant à une quantité significative de

vêtements étant étiquetés comme inappropriés pour être vendus en magasins au Canada. De plus, une fois que les textiles sont mis en vente, il n'y a aucune garantie qu'ils seront vendus aux clients : les articles sont généralement retirés du magasin s'ils ne sont pas vendus dans un délai d'un mois (selon les politiques des entreprises et des magasins), ce qui vient s'ajouter à la tranche déjà rejetée. Tous les rejets sont vendus en vrac aux **[6] trieuses et évaluatrices**. En conséquence, les textiles qui sont **[10] vendus** sur le marché de l'occasion dans les magasins canadiens ne représentent qu'une partie de ce qui est collecté ou détourné des décharges au Canada.

Les **[6] trieurs et évaluateurs** effectuent une gamme d'activités pour commercialiser le reste des textiles collectés. Cela peut inclure un tri plus approfondi, le traitement pour transformer les textiles en chiffons ou lingettes, le conditionnement en balles de textiles en vrac, ainsi que toutes les activités de vente et de douane nécessaires à **[7] l'exportation**, car les marchés finaux sont principalement à l'étranger.

[9] Les importations de textiles d'occasion constituent un autre flux d'approvisionnement sur le marché secondaire. Il peut sembler contre-intuitif que les textiles d'occasion soient à la fois exportés et importés, mais le marché a déjà été créé pour les vêtements rétro de qualité et les grades inférieurs destinés au traitement ; ce marché peut également être alimenté par des vêtements de marque collectés dans d'autres pays ou par des chiffons à prix compétitifs provenant de grands transformateurs à l'étranger.

Enfin, il existe d'autres acteurs du marché qui n'utilisent pas le processus ou l'infrastructure décrits ci-dessus, car ils opèrent de manière **[11] du partage** ou de client à client. Il existe deux réseaux principaux :

- Les places de marché en ligne telles que Facebook Marketplace, Kijiji et eBay.
- Les magasins d'occasion, à la fois physiques et en ligne, où les gens peuvent apporter les vêtements qu'ils ont l'intention de vendre.

La plupart ont un modèle économique similaire, où une commission sur la vente est versée au courtier ou à l'intermédiaire (3) ; Cependant, certaines des plateformes en ligne agissent comme un tableau de petites annonces, en se basant sur les revenus publicitaires au lieu de frais d'intermédiation

Modéliser le marché secondaire du textile est une tâche complexe en raison de la grande variété d'acteurs impliqués dans les différentes parties de la chaîne de valeur. La caractérisation précise des flux matériels et économiques est obscurcie par la diversité des réseaux pour les textiles post-consommation, les différentes tailles de collecteurs, la portée des marchés que chacun couvre, la nature fondamentale de l'entreprise (caritatif/à but lucratif) et les modèles économiques déployés. Par exemple, au sein de l'Association nationale du recyclage textiles pour les causes charitables (ANRTC) uniquement, il y a des organismes de bienfaisance qui collectent, trient/évaluent et exploitent leurs propres magasins de seconde main, tandis que d'autres ne font que collecter puis revendre à des sociétés à but lucratif. Certaines sociétés à but lucratif, comme Value Village, ont un modèle de partenariat où elles utilisent le nom et la réputation d'un partenaire caritatif pour inciter aux dons en magasin, qui sont ensuite payés au poids à ladite œuvre de bienfaisance ; d'autres sociétés à but lucratif ont une opération de collecte indépendante.

3. Production des textiles post-consommation

La première donnée pertinente pour analyser le marché canadien des textiles post-consommation est la quantité et la composition des textiles qui sont à la fois jetés par les consommateurs et disponibles pour entrer dans le flux de réutilisation. Ici réside le premier défi : les gouvernements municipaux et provinciaux au Canada n'ont pas de dénomination spécifique et commune pour les produits textiles dans leur taxonomie des déchets. Au lieu de cela, dans le dernier compte national de le détournement et de l'élimination des déchets solides (4), les déchets textiles sont répartis dans d'autres catégories : plastiques, matières organiques ou autres matières (voir la figure 6). Bien que Statistique Canada ait commencé à enregistrer le *détournement* des déchets textiles provenant de sources résidentielles et non résidentielles en 2018 (5), il reste un vide de données pour *l'élimination* des déchets textiles dans les comptes nationaux. Cela constitue un obstacle à l'établissement

d'une ligne de base précise ou à la surveillance des progrès en matière de gestion des textiles post-consommation au Canada.

Pour déterminer la quantité de textiles post-consommation générée, différentes sources de données et méthodologies ont été utilisées dans l'analyse ci-dessous pour converger vers une estimation nationale.

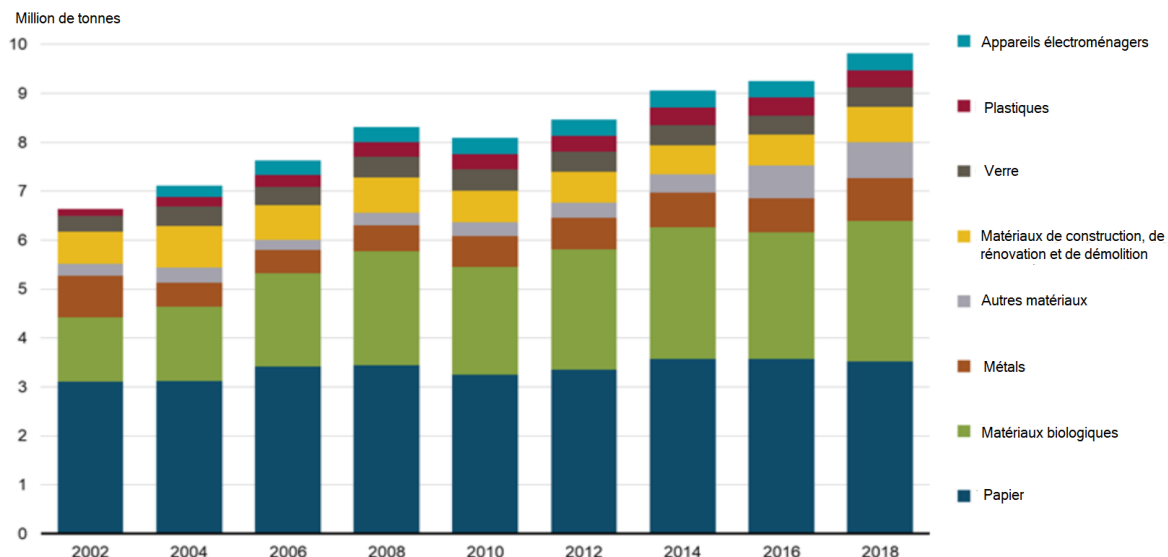


Figure 6 : Détournement des déchets solides par type de matériau, Canada, de 2002 à 2018 (6)

3.1. Extrapolation à partir de la production des déchets plastiques et de la part de contenu plastique dans les textiles

Le plastique (en tant que catégorie de matériau) est suivi de manière plus cohérente que le textile (en tant que catégorie de produit de matériaux mélangés) dans le flux de déchets. Dans le rapport de 2019 intitulé *Étude économique de l'industrie plastique canadienne, marchés et déchets* ⁽⁷⁾, commandé par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), il est indiqué que les déchets plastiques provenant des textiles s'élevaient à 235 000 tonnes, à partir des données de l'économie canadienne de 2016 et de modèles personnalisés développés. Cependant, cette valeur exclut une proportion significative de produits textiles fabriqués à partir de fibres naturelles ou de mélanges contenant des fibres naturelles; elle inclut également les tapis et les nattes, qui sont exclus de la définition des déchets textiles post-consommation de l'ANRTC. La valeur ci-dessus nécessite donc un examen et un traitement importants pour obtenir des chiffres concernant la fraction textile qui intéresse cette étude.

La classification des déchets textiles post-consommation dans cette étude diffère des autres sources examinées ; elle utilise plutôt la classification des *Tableaux des ressources, des emplois et des entrées-sorties du Canada* ⁽⁵⁾, élaborée par Statistique Canada. Elle couvre 7 catégories générales :

- Tissus.
- Tapis, moquettes et nattes.
- Autres ameublements textiles.
- Produits textiles non classés ailleurs.
- Vêtements pour hommes, femmes, garçons et filles.
- Chaussures.
- Fibres et filaments artificiels et synthétiques.

L'étude de 2022 menée par Weber et autres intitulée *Textile waste in Ontario, Canada: Opportunities for reuse and recycling* ⁽⁸⁾, a été utilisée comme base pour estimer le pourcentage de plastique dans les déchets textiles.

Cette étude a examiné un échantillon de plus de 6 800 ménages sur différentes saisons afin d'étudier la composition des déchets textiles. Elle a révélé que 66,3 % des textiles analysés étaient à base de plastique, montrant une répartition presque égale entre les matériaux synthétiques et les mélanges contenant à la fois des fibres naturelles et synthétiques. Le problème avec ces mélanges est qu'ils ne sont pas facilement séparables, ce qui signifie que le vêtement entier est généralement géré comme un déchet plastique. Par conséquent, si 66,3 % des déchets textiles correspondent aux 235 000 tonnes de déchets plastiques dus aux textiles, le solde de 33,7 % équivaldrait à 120 000 tonnes, donnant ainsi un total de 355 000 tonnes de déchets textiles répartis dans les 7 catégories générées en 2019. Enfin, la modélisation réalisée par les auteurs du rapport de l'ECCC a estimé la fraction de poids des tapis, des moquettes et des nattes dans les textiles à 6 %. En soustrayant cet élément du total de 355 000 tonnes, on obtient un chiffre de 333 000 tonnes de déchets textiles post-consommation en 2016 selon la définition de l'ANRTC.

3.2. Estimations basées sur l'échantillonnage des déchets résidentiels non dangereux dans les municipalités de l'Ontario

Dans leur étude, Weber et autres, en partenariat avec Fashion Takes Action et d'autres experts techniques, ont également estimé un volume de textiles jetés à l'échelle du Canada de 481 000 tonnes en 2018⁽³⁾, année où l'étude a commencé. Ce chiffre a été calculé à partir de Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques publiée par Statistique Canada. Dans l'enquête de 2018, Statistique Canada a rapporté que l'Ontario produit un total de 3 980 000 tonnes de déchets résidentiels non dangereux ; à l'échelle nationale, ce chiffre atteint 10 800 000 tonnes par an⁽⁶⁾. Par conséquent, l'Ontario représente plus d'un tiers de la quantité de déchets résidentiels au Canada, dont en moyenne 4,4 % ont été identifiés comme des déchets textiles ; cela implique un total de 176 000 tonnes de déchets textiles en Ontario et 481 000 tonnes à l'échelle du Canada générées par les ménages en 2018. L'étude comprend également une ventilation détaillée des types de produits textiles trouvés dans les déchets résidentiels en 6 catégories principales de déchets textiles (vêtements, textiles d'ameublement, accessoires, chaussures, jouets en peluche, autres) et 44 sous-catégories.

Étant donné que l'étude s'est concentrée sur l'échantillonnage des déchets ménagers, on suppose que les estimations ci-dessus ne tiennent pas compte des textiles post-consommation provenant de sources industrielles, commerciales ou institutionnelles.

3.3. Estimations dérivées des données nationales sur l'élimination et la diversion des déchets solides

Comme mentionné ci-dessus, Statistique Canada suit les données relatives à l'élimination des déchets solides au Canada remontant à 2002 grâce aux enquêtes de l'industrie de la gestion des déchets. Les données sont également catégorisées par géographie et par sources résidentielles/non résidentielles. De 2002 à 2018 (la dernière publication), le taux de croissance moyen de la génération de déchets résidentiels est d'environ 2 % d'une année à l'autre. Si cette tendance persiste, le total des déchets éliminés au Canada pourrait atteindre plus de 14,9 millions de tonnes en 2022, dont 783 000 tonnes seraient des textiles post-consommation, sur la base des conclusions de Weber et autres⁽⁸⁾ ainsi que des chiffres de Statistique Canada sur le total des textiles détournés⁴.

3.4. Estimations issues de recherches documentaires sur le flux des vêtements usagés/déchets

Plus récemment, en 2022, l'ECCC a mandaté Cheminfo Services Inc pour produire le rapport intitulé *Characterizing Reuse, Recycling and Disposal of Textiles in Canada*⁽⁹⁾ avec une section dédiée aux vêtements usagés/déchets. Le rapport définit les vêtements comme incluant les vêtements et les accessoires vestimentaires (par exemple, écharpes, chapeaux, gants), les chaussures et les articles accompagnants tels que les sacs à main.

Ce rapport estime que 1,34 million de tonnes de vêtements usagés/déchets ont été générées en 2021, soit près de trois fois les autres chiffres examinés dans cette étude. Il convient de noter que ce chiffre est proche de l'estimation de la demande totale annuelle en textiles au Canada par Cheminfo - 1,3 million de tonnes. Alors que la quantification des vêtements usagés/déchets a adopté une approche ascendante (en additionnant des données plus granulaires basées sur les textiles éliminés et réutilisés/recyclés), le chiffre de la demande totale annuelle a été estimé selon une approche descendante (en prenant la moyenne de six sources différentes en excluant une estimation basse et une estimation élevée en tant qu'écart).

Lorsque ces deux chiffres sont présentés côte à côte, les lecteurs pourraient interpréter que la quantité de textiles jetés par an suivrait de près la quantité de nouveaux textiles consommés par an. Un tel schéma est effectivement observé dans l'analyse de flux vestimentaires menée par le Conseil de la mode australien, où la quantité totale de vêtements éliminés, réutilisés ou recyclés était d'environ 4 % supérieure à l'achat de nouveaux vêtements ⁽¹⁰⁾. Cependant, il est important de faire la distinction entre corrélation et causalité. Les lecteurs ne devraient pas conclure qu'il existe une relation presque un-à-un entre l'achat de textiles et leur élimination, étant donné la variation et l'incertitude importantes impliquées dans l'obtention de ces chiffres et le manque d'informations sur le comportement des ménages sur ce sujet.

3.5. Comparaison et ajustement des estimations de différentes années

Enfin, chaque chiffre ci-dessus peut être ajusté à partir de leurs années de référence respectives à 2022 en utilisant le taux de croissance annuel moyen de 2 % pour les déchets résidentiels non dangereux. Cela permet d'obtenir une fourchette et une moyenne pour la quantité de déchets textiles produite au Canada en 2022 (Tableau 1). Il est également important de souligner que toutes ces estimations se concentrent sur les textiles qui entrent dans le flux de déchets ou utilisent les infrastructures de collecte/détournement des déchets. Par conséquent, elles ne fournissent pas d'informations sur les textiles post-consommation qui sont détournés via des réseaux de l'économie du partage.

Tableau 1 : Résumé de la quantité estimée de textiles post-consommation générés au Canada.

Source et année de référence des données sources	Valeur originale (tonnes) et année de référence	Niveau de confiance	Valeur ajustée pour 2022 (tonnes)
a) Dérivée du rapport de l'ECCC sur les déchets plastiques ⁽⁷⁾ (2016)	333 338	Moyen	379 742
b) Weber et autres, Fashion Takes Action pour l'ECCC ⁽⁸⁾ en utilisant des enquêtes de Statistique Canada (2018)	480 576	Élevé	528 363
c) Dérivée des enquêtes de Statistique Canada et des conclusions de Weber et autres sur les textiles dans les déchets résidentiels ⁽⁸⁾	N/D (Non disponible)	Élevé	782 786
d) Cheminfo Services pour l'ECCC ⁽⁹⁾	1 335 574	Moyen	1 388 696
Estimation moyenne de la génération de déchets textiles post-consommation, 2022 (tonnes) :	Estimation centrale : 770 000 (confiance moyenne, moyenne des sources)		

4. Textiles collectés pour le détournement

Les informations sur les déchets textiles collectés pour être détournés de l'enfouissement/incinération sont rares, principalement parce que la chaîne d'approvisionnement de la collecte se fragmente rapidement en aval, avec de nombreux acteurs et canaux différents. Au Canada, la collecte de textiles en vue de la réutilisation est principalement effectuée par le biais d'organismes de bienfaisance grâce aux dons en magasin,

aux conteneurs de collecte et à la collecte à domicile. Les entreprises lucratives qui traitent les vêtements usagés opèrent généralement des canaux et des schémas similaires ; de plus, certaines des grandes entreprises lucratives s'associent à des organismes de bienfaisance pour recevoir directement des vêtements de donateurs et paient les organismes de bienfaisance au poids, dans un schéma connu sous le nom de « dons sur place ».

La seule estimation disponible dans la littérature concernant la quantité de textiles collectés en vue du détournement provient du rapport de Cheminfo Services ⁽⁹⁾ avec une valeur de 250 000 tonnes (soit 18,7 % du montant total généré), dont 241 000 (96 % du total collecté) sont estimées être réutilisées/recyclées, le reste étant envoyé à la décharge/incinération. Peu de détails sont donnés sur les calculs car les données sont rapportées sous forme agrégée, mais le chiffre est séparé en différentes catégories d'organisations, plus de 95 % (à l'exception des magasins de consignation/revente) de la quantité collectée étant destinés à des organismes de bienfaisance qui exploitent des friperies ou qui vendent des vêtements à des friperies à but lucratif.

Des estimations alternatives de la quantité collectée peuvent être obtenues en multipliant les chiffres de génération totale dérivés ci-dessus par le facteur de 18,7 % (Tableau 2).

Il est important de souligner qu'à ce stade de la chaîne de valeur, les textiles doivent être classés en fonction de leur qualité pour déterminer leurs utilisations possibles et leurs destinations (réutilisation, recyclage, fin de vie).

Tableau 2 : Résumé de la quantité estimée de textiles post-consommation collectés en vue du détournement de la décharge/incinération.

Tableau 2 : Résumé de la quantité estimée de textiles post-consommation collectés en vue du détournement de la décharge/incinération.

Source	Valeur originale (tonnes)	Niveau de confiance ¹	Valeur ajustée pour 2022 (tonnes)
Total généré d'après le rapport de l'ECCC sur les déchets plastiques ⁽⁷⁾ x 18,7 %	62 334	Faible	71 012
Total généré à partir de l'analyse de la composition des déchets ⁽⁸⁾ x 18,7 %	89 868	Faible	98 804
Total généré à partir des enquêtes de Statistique Canada sur les déchets ⁽⁴⁾ x 18,7 %	N/D (Non disponible)	Faible	146 381
Cheminfo Services pour l'ECCC ⁽⁹⁾	250 317	Moyen	260 273
Estimation moyenne des déchets textiles post-consommation collectés en vue du détournement, 2022 (tonnes) :	Estimation supérieure : 260 000 (confiance moyenne) Estimation inférieure : 105 000 (faible confiance, moyenne des trois premières sources)		

¹ Les entrées avec un niveau de confiance plus faible sont dues à une généralisation supplémentaire résultant de l'application du rapport entre les flux dérivés par Cheminfo à diverses estimations de la génération totale. Cela se poursuit dans les estimations en aval.

5. Textiles reçus par les opérations de magasins de détail

Pour les textiles destinés à être vendus pour la réutilisation, l'étape suivante consiste à envoyer les textiles aux opérations de magasins de détail. À ce stade, la définition des différents types d'opérations est importante, car le marché présente certaines particularités :

- Les magasins de détail sont considérés comme des réseaux de vente aux consommateurs. De plus, la plupart de ces réseaux sont physiques. Les opérations de consignation et de l'économie du partage ne sont pas prises en compte ici car elles ne sont pas approvisionnées par l'infrastructure de détournement des déchets textiles.
- L'utilisation de l'expression "Opérations de magasins de détail" plutôt que simplement "Magasins de détail" s'explique par ce qui suit : Certains acteurs de cet espace, en particulier les plus importants, ont une présence le long de différentes parties de la chaîne de valeur (par exemple, ils reçoivent des dons, les trient et les envoient dans leurs propres magasins de détail) ; d'autres ne jouent qu'un rôle au sein de cette chaîne. De plus, certaines opérations de tri/gradation peuvent avoir lieu en amont des magasins, généralement dans un entrepôt centralisé. Dans le dernier cas, les opérations de magasins de détail reçoivent des textiles qui ont été sélectionnés comme étant adaptés à la vente dans les magasins, c'est-à-dire qui ont été poussés plus loin le long de la chaîne de valeur.

Pour déterminer la valeur potentielle des textiles post-consommation collectés, il existe un élément particulièrement important dans la méthodologie de Weber et autres ⁽⁸⁾ concernant la classification des textiles de déchets échantillonnés. Dans leur étude, les textiles collectés étaient classés en l'une des 6 catégories en fonction de leur qualité et de leur utilisation possible. La répartition des catégories (par poids) était la suivante :

Tableau 3 : Catégorisation des grades des textiles de déchets échantillonnés

Grade	Utilisation	Fraction de poids
A - Parfait	Réutilisation	13%
B - Excellent	Réutilisation	4%
C - Bon	Réutilisation	8%
D - Réutilisable avec remise en état	Réutilisation/Recyclage	40%
E - Recyclable	Recyclage	21%
F - Contaminé	Fin de vie	14%

Source: Reproduit de Weber et autres ⁽⁸⁾

À partir de là, quelques aperçus importants se dégagent :

- 25 % des textiles collectés peuvent être directement mis en vente dans les magasins, car ils sont attrayants pour la revente.
- 40 %, la proportion la plus élevée de toutes les catégories, sont considérés comme réutilisables avec une certaine forme de remise en état. Cela signifie qu'ils peuvent nécessiter un nettoyage ou de légères réparations et que les évaluateurs peuvent considérer que ces vêtements sont toujours réutilisables. Ces articles peuvent être envoyés aux opérations de magasin pour déterminer leur aptitude à la revente. Si la transaction qui a lieu ici consiste en une vente au poids à un opérateur de magasin, il y a également un incitatif financier à faire avancer ces textiles.
- On suppose ensuite que jusqu'à 65 % des textiles collectés en vue du détournement sont transmis aux opérations de magasin pour déterminer leur aptitude à être exposés/mis en vente.

Tableau 4 : Résumé de la quantité estimée de textiles post-consommation reçus par les opérations de magasin de détail.

Source	Valeur originale (tonnes)	Niveau de confiance	Valeur ajustée pour 2022 (tonnes)
Total collecté d'après le rapport de l'ECCC sur les déchets plastiques ⁽⁷⁾ x 65 %	40 517	Faible	46 158
Total collecté d'après l'analyse de la composition des déchets ⁽⁸⁾ x 65 %	58 414	Faible	64 223
Total collecté d'après les enquêtes de Statistique Canada sur les déchets ⁽⁴⁾ x 65 %	N/D (Non disponible)	Faible	95 148
Total collecté d'après Cheminfo Services ⁽⁴⁾ x 65 %	162 706	Moyen	169 178
Estimation moyenne des textiles post-consommation reçus par les opérations de magasin de détail, 2022 (tonnes) :	Estimation supérieure : 169 000 (confiance moyenne) Estimation inférieure : 68 500 (faible confiance, moyenne des trois premières sources)		

6. Textiles reçus par les trieurs/évaluateurs/transformateurs/courtiers/exportateurs

Une part très importante du marché des textiles post-consommation est composée d'une variété d'acteurs qui trouvent des marchés de vente pour les articles qui ne se vendent pas dans les magasins de détail. Les flux ici peuvent être complexes, car certaines de ces organisations opèrent dans différentes parties de la chaîne de valeur ; mais leurs entrées peuvent être simplifiées comme suit :

- **Textiles importés** : Les textiles usagés, comme en témoignent les volumes discutés dans ce rapport, sont devenus une ressource importante qui alimente différents acteurs sur un marché en croissance. Par conséquent, les importations jouent un rôle dans la stabilisation de l'offre lorsque les sources locales sont moins importantes et fournissent des vêtements de haute qualité à un prix plus élevé. Ceci est analysé plus en détail dans la section 9.
- **Textiles reçus directement des activités de détournement** : En se référant à la table de composition des grades (Tableau 3), on suppose que les textiles appartenant à la catégorie E « Recyclable » sont détournés vers cette étape de la chaîne ; la principale raison en est qu'aujourd'hui, le Canada ne dispose pas d'infrastructures pour recycler les textiles à grande échelle, l'unique opération de recyclage de textiles étant encore à l'étape pilote ⁽¹¹⁾. Les courtiers/exportateurs/transformateurs de textiles peuvent soit trouver des marchés pour ces vêtements considérés comme non portables par les consommateurs canadiens (ce qui comporte plusieurs implications éthiques et environnementales), soit les vendre en vrac pour une réduction en chiffons et en lingettes.
- **Textiles envoyés depuis les opérations de magasin de détail** : Comme on l'a vu dans la section 5, les magasins de détail reçoivent un stock très diversifié de textiles en termes de grades de qualité ; ceux-ci vont des textiles pratiquement neufs à ceux de grade D qui peuvent nécessiter un certain nettoyage et des réparations (par exemple, recoudre des boutons, réparer des fermetures éclair, raccommoder des trous, remplacer des élastiques, etc.) ou qui montrent des signes d'usure évidents. La réalité est que ces activités de nettoyage ou de réparation ne sont pas couramment effectuées par les opérateurs dans le cadre de leurs pratiques commerciales standard, car il y a peu d'incitation financière à le faire ; et le volume des grades A à C (plus certaines importations) est probablement suffisant pour couvrir la demande actuelle du marché canadien des textiles d'occasion. Par

Annexe A : Analyse des flux matériels et économiques

conséquent, les opérations de magasin choisissent de rejeter ces textiles de grade D et de les envoyer à des courtiers/transformateurs/exportateurs pour trouver d'autres marchés finaux.

De plus, parmi les articles qui parviennent aux magasins, il y aura toujours une fraction qui n'est pas achetée par les consommateurs. Ces vêtements sont finalement vendus en vrac à des courtiers/exportateurs. Dans l'ensemble, différentes sources de données suggèrent qu'environ 75 % des textiles provenant des opérations de magasin sont finalement transmis à des courtiers/transformateurs/exportateurs.

Tableau 5 : Résumé de la quantité estimée de textiles post-consommation non vendus pour la réutilisation mais envoyés aux opérateurs en aval.

Source	Valeur originale (tonnes)	Niveau de confiance	Valeur ajustée pour 2022 (tonnes)
Total collecté d'après le rapport de l'ECCC sur les déchets plastiques ⁽⁷⁾ x 21 % (Grade E)	13 090	Faible	14 912
Total collecté d'après l'analyse de la composition des déchets ⁽⁸⁾ x 21 % (Grade E)	18 872	Faible	20 749
Total collecté d'après les enquêtes de Statistique Canada sur les déchets ⁽⁴⁾ x 21 %	N/A	Faible	30 740
Total collecté d'après Cheminfo Services ⁽⁹⁾ x 21 % (Grade E)	52 567	Moyen	54 657
Sous-total de la quantité moyenne estimée de textiles post-consommation reçus directement par les opérateurs en aval à partir des activités de détournement, 2022 (tonnes)	Estimation supérieure : 54 657 (confiance moyenne) Estimation inférieure : 22 134 (faible confiance, moyenne des trois premières sources)		
Total envoyé aux opérations de magasin de détail d'après le rapport de l'ECCC sur les déchets plastiques ⁽⁸⁾ x 75 %	30 388	Faible	34 618
Total envoyé aux opérations de magasin de détail d'après l'analyse de la composition des déchets ⁽⁸⁾ x 75 %	43 811	Faible	48 167
Total envoyé aux opérations de magasin de détail d'après les enquêtes de Statistique Canada sur les déchets ⁽⁴⁾ x 75 %	N/D (Non disponible)	Faible	71 361
Total envoyé aux opérations de magasin de détail d'après Cheminfo Services ⁽⁹⁾ x 75 %	122 030	Moyen	126 883
Sous-total de la quantité moyenne estimée de textiles post-consommation rejetés par les opérations de magasin de détail, 2022 (tonnes)	Estimation supérieure : 126 883 (confiance moyenne) Estimation inférieure : 51 382 (faible confiance, moyenne des trois premières sources)		
Total reçu par les opérateurs en aval	Estimation supérieure : 182 000 (confiance moyenne)		

Estimation inférieure : 73 500 (confiance faible)

7. Textiles exportés

À partir des informations commerciales canadiennes disponibles au public, les codes de marchandises HS 6309 (Vêtements usagés et autres articles textiles usagés) et HS 6310 (Chiffons usagés ou neufs en matières textiles) peuvent être suivis pour déterminer la valeur des exportations pour l'année 2022 ⁽¹¹⁾. À partir de là, il existe des références supplémentaires qui peuvent aider à traduire les valeurs en CAD en poids net.

- HS 6309 - Vêtements usagés et autres articles textiles usagés : Les données montrent qu'en 2022, le Canada a exporté des textiles de cette catégorie pour une valeur totale de 193 125 529 CAD. De plus, dans le rapport de Fashion Takes Action de 2021 ⁽¹¹⁾, il est indiqué que le prix par livre de vêtements d'occasion mis en balles est compris entre 0,3 et 1,5 CAD par livre (0,66 à 3,3 CAD par kg). En appliquant ces chiffres, nous obtenons une estimation basse de 58 400 tonnes et une estimation élevée de 292 001 tonnes exportées dans cette catégorie.
- HS 6310 - Chiffons usagés ou neufs en matières textiles : En 2022, il y a eu des exportations pour un total de 25 864 902 CAD dans cette catégorie. Le prix par kilogramme a été estimé en consultant divers vendeurs avec des fiches de prix sur leurs sites web. Bien qu'il existe différentes qualités et options d'emballage pour les chiffons, un prix d'environ 2,29 CAD par kilogramme a été estimé ⁽¹²⁾. Ce prix est une hypothèse raisonnable car il reflète le prix le plus bas des textiles usagés plus le coût de la main-d'œuvre et de l'équipement pour le traitement de base des chiffons et leur emballage.

Estimation (niveau élevé de confiance ; chiffres arrondis pour la pertinence) :

Vêtements usagés :

- Estimation supérieure : 292 000 tonnes
- Estimation inférieure : 58 400 tonnes
- Moyenne : 175 200 tonnes

Chiffons : Moyenne de 11 300 tonnes

Exportations totales :

- Estimation supérieure : 303 000 tonnes
- Estimation inférieure : 70 000 tonnes
- Moyenne : 186 000 tonnes

8. Textiles renvoyés pour la fin de vie (enfouissement/incinération)

Au Canada, 97 % des déchets solides nécessitant une élimination finale sont envoyés dans des décharges, et 3 % sont incinérés ⁽²⁾. On en conclut donc que pratiquement tous les textiles collectés et classés en catégorie F sont envoyés en décharge (14 % de ceux collectés pour être détournés). Cette catégorie comprend des articles considérés comme contaminés et pouvant affecter d'autres pièces s'ils sont entreposés ensemble. Les déchets textiles post-consommation éliminés et non collectés pour être détournés sont également supposés être enfouis.

Tableau 6 : Résumé de la quantité estimée de textiles post-consommation envoyés pour la gestion de fin de vie.

Source	Valeur originale (tonnes)	Niveau de confiance	Valeur ajustée pour 2022 (tonnes)

Annexe A : Analyse des flux matériels et économiques

Total collecté issu du rapport de l'ECCC sur les déchets plastiques ⁽⁷⁾ x 14 % (Catégorie F)	8 727	Faible	9 942
Total collecté issu de l'analyse de la composition des déchets ⁽⁸⁾ x 14 % (Catégorie F)	12 581	Faible	13 833
Total collecté issu des enquêtes sur les déchets de Statistique Canada ⁽⁴⁾ x 14 %	N/D (Non disponible)	Faible	20 493
Total collecté issu de Cheminfo Services ⁽⁹⁾ x 14 % (Catégorie F)	35 044	Moyen	36 438
Subtotal average estimated post-consumer textiles sent to landfill after collection, 2022 (tonnes)	Higher-end estimate: 36,438 (medium confidence) Lower-end estimate: 14,756 (low confidence, averaged across the first three sources)		
Non collecté issu du rapport de l'ECCC sur les déchets plastiques ⁽⁷⁾	N/D (Non disponible)	Moyen	698 885
Non collecté issu de l'analyse de la composition des déchets ⁽⁸⁾		Élevé	671 093
Non collecté issu des enquêtes sur les déchets de Statistique Canada ⁽⁴⁾		Élevé	623 516
Non collecté issu de Cheminfo Service ⁽⁹⁾		Moyen	509 624
Sous-total de la moyenne estimée des déchets textiles post-consommation collectés pour le détournement, en 2022 (tonnes) :	Estimation centrale : 625 779 (confiance moyenne, moyenne sur toutes les sources)		
Total moyen estimé des déchets textiles post-consommation envoyés en décharge, en 2022 (tonnes) :	Estimation supérieure : 662 218 (confiance moyenne) Estimation inférieure : 640 535 (confiance faible)		

9. Textiles importés

L'estimation des textiles usagés importés suit une démarche similaire à celle des exportations, en utilisant les informations commerciales pour trouver une estimation du prix par kilogramme afin de déduire le flux massique ⁽¹³⁾. Cependant, le prix auquel les textiles sont importés n'est pas aussi facile à déterminer, car il varie considérablement en fonction du type de marchandise (6309 - 6310) et du pays d'origine. Par exemple, les vêtements usagés de marques reconnues ou de luxe en provenance de pays occidentaux seront très probablement importés pour être vendus dans des boutiques vintage ; les chiffons usagés en vrac en provenance d'Asie sont probablement soit davantage transformés au Canada, soit négociés.

Heureusement, le Royaume-Uni, une économie comparable au Canada, publie des données commerciales comprenant non seulement le prix, mais aussi le poids. En supposant de manière importante que les importations de textiles usagés au Canada et au Royaume-Uni présentent des schémas similaires d'importations étrangères, le ratio prix par tonne du Royaume-Uni peut être utilisé pour estimer le poids des textiles importés au Canada.

Il y a des enseignements intéressants issus de cet exercice, le principal étant que les États-Unis représentent 75 % des importations totales en valeur, tout en constituant environ 22 % du poids total, mais près de 85 % de la catégorie Vêtements usagés (6309). Pendant ce temps, le Pakistan représente moins de 10 % de la valeur mais presque la moitié du poids total des importations, dont près de 100 % sont des chiffons (6310).

Ces résultats donnent du crédit à l'utilisation des données de valeur par unité de poids du Royaume-Uni.

Estimation (Niveau moyen de confiance) : 16 400 tonnes

10. Textiles vendus dans les magasins de détail

10.1. Volumes de textiles

Le rapport de l'ECCC intitulé *Étude économique de l'industrie canadienne du plastique, des marchés et des déchets*⁽⁷⁾, détermine que 25 % des textiles mis en vente dans les magasins qui ne sont pas vendus et sont donc dirigés vers un traitement en fin de vie. Le montant total de textiles placés en vente au détail peut donc être calculé à rebours à partir de la figure des déchets. Il s'agit d'une bonne estimation, mais elle nécessite une petite addition de la partie des importations correspondant au code de marchandise 6309 (Vêtements usagés et autres textiles usagés), qui est d'environ 4 000 tonnes.

Le Tableau 7 résume plusieurs méthodes de calcul des tonnages de textiles vendus dans les magasins de détail.

Tableau 7 : Résumé de la quantité estimée de textiles post-consommation vendus dans les magasins de détail pour réutilisation au Canada.

Source	Valeur originale (tonnes)	Niveau de confiance	Valeur ajustée pour 2022 (tonnes)
Total reçu par les OSBL déduit du rapport de l'ECCC sur les déchets plastiques ⁽⁷⁾ x 25%	10 100	Moyen	11 500
Total reçu par les OSBL déduit de l'analyse de la composition des déchets ⁽⁸⁾ x 25%	14 600	Élevé	16 100
Total reçu par les OSBL déduit des enquêtes sur les déchets de Statistique Canada ⁽⁴⁾	N/D (Non disponible)		23 800
Total reçu par les OSBL déduit de Cheminfo Services ⁽⁹⁾ x 25%	40 700	Moyen	42 300
Moyenne estimée des textiles post-consommation vendus pour réutilisation au Canada par les OSBL, en 2022 (tonnes) :	Estimation supérieure : 42 300 (confiance moyenne) à 46 300 (incluant l'impact des importations) Estimation inférieure : 17 100 (confiance faible) à 21 100 (incluant l'impact des importations)		

10.2. Valeurs des textiles

Le rapport annuel du Magasin d'occasion de l'Armée du Salut (MOAS) fournit un point de données pertinent pour estimer la valeur marchande. Cette évaluation de 2022 estime les ventes totales à 152 millions de dollars canadiens. Les entretiens avec des experts du marché suggèrent qu'environ 65 % des revenus du MOAS proviennent des ventes de textile et que près de 8 millions de dollars canadiens proviennent des ventes aux

trieurs/évaluateurs. Le solde des revenus du MOAS (textiles destinés aux consommateurs) est donc de 91 millions de dollars canadiens.

Les rapports de l'industrie indiquent que le MOAS détient une part de marché de 7,5 %, bien que les entretiens aient indiqué que cela pourrait être plus proche de 12 % ⁽¹⁴⁾. En tenant compte de ces deux facteurs, la fourchette d'estimation pour la valeur du marché se situe entre 0,757 milliard de dollars canadiens et 1,260 milliard de dollars canadiens.



Figure 7 : Ventes au détail totales de textiles usagés estimées à partir des ventes MOAS

Le même rapport mentionne une valeur globale pour le marché canadien des magasins d'articles usagés de 3,0 milliards de dollars canadiens, dont les ventes de textile représentent 35,9 %. Cela implique un marché des textiles usagés d'une valeur de 1,08 milliard de dollars canadiens, ce qui se situe globalement à mi-chemin entre les deux estimations ci-dessus.

Tableau 8 : Résumé de la valeur estimée des textiles post-consommation vendus dans les magasins de détail pour réutilisation au Canada.

Source	Valeur pour 2022 en CAD
Taille du marché canadien des textiles d'occasion déduite des revenus du MOAS + part de marché rapportée par l'industrie	1,260 milliard de CAD
Taille du marché canadien des textiles d'occasion déduite des revenus du MOAS + part de marché estimée à partir des entretiens	757 millions de CAD
Taille du marché canadien des textiles d'occasion déduite du rapport de l'industrie	1,077 milliard de CAD
Taille moyenne estimée du marché des textiles post-consommation vendus pour réutilisation au Canada	1,032 milliard de CAD

11. Réseaux de l'économie du partage (consignation – en ligne)

Comme il y a peu d'informations concernant les volumes de textiles post-consommation vendus à travers tous les réseaux au Canada (y compris l'économie du partage), déduire des informations sur les volumes totaux doit être fait de manière indirecte. Pour ce faire, différentes sources placent la valeur maximale du marché mondial de l'habillement d'occasion à 119 milliards de dollars américains ⁽¹⁵⁾ et une valeur minimale de 71 milliards de dollars américains ⁽¹⁶⁾. Les mêmes sources indiquent certaines proportions pour l'Amérique du Nord en tant que partie du total et le Canada en tant que partie de N/D ; la fourchette finale pour le marché canadien de l'habillement d'occasion est donc estimée entre 3,7 et 6,2 milliards de dollars canadiens. Ensuite, à partir

d'autres rapports, de rapports annuels et d'estimations de parts de marché, on peut estimer que le marché canadien des textiles usagés représenté dans les magasins de détail vaut 1,03 milliard de dollars canadiens.

Par conséquent, les revenus des réseaux de l'économie de l'échange (dépôt-vente et en ligne) varient entre 2,68 et 5,17 milliards de dollars canadiens.

Si un prix par kilogramme similaire à celui estimé pour les magasins de détail était utilisé pour cette fourchette, cela représenterait entre 111 000 et 215 000 tonnes (niveau de confiance faible).

Cependant, il s'agit probablement d'une surestimation, car le prix moyen par article de vêtement vendu en ligne et dans les magasins de dépôt-vente pourrait être significativement plus élevé que celui des magasins de vêtements usagés. Par conséquent, la quantité en kilogrammes serait proportionnellement plus faible.

12. Conclusions et recommandations

12.1. Flux de matières et de valeurs

La Figure 8 résume les principales conclusions concernant les flux économiques matériels des textiles post-consommation au Canada. Deux scénarios, une estimation supérieure (Annexe A) et une estimation centrale (ci-dessous), sont présentés en raison de la grande variance des données. Pour chaque étape du flux, les points de données existants ont été consolidés et comparés aux estimations dérivées de cette étude.

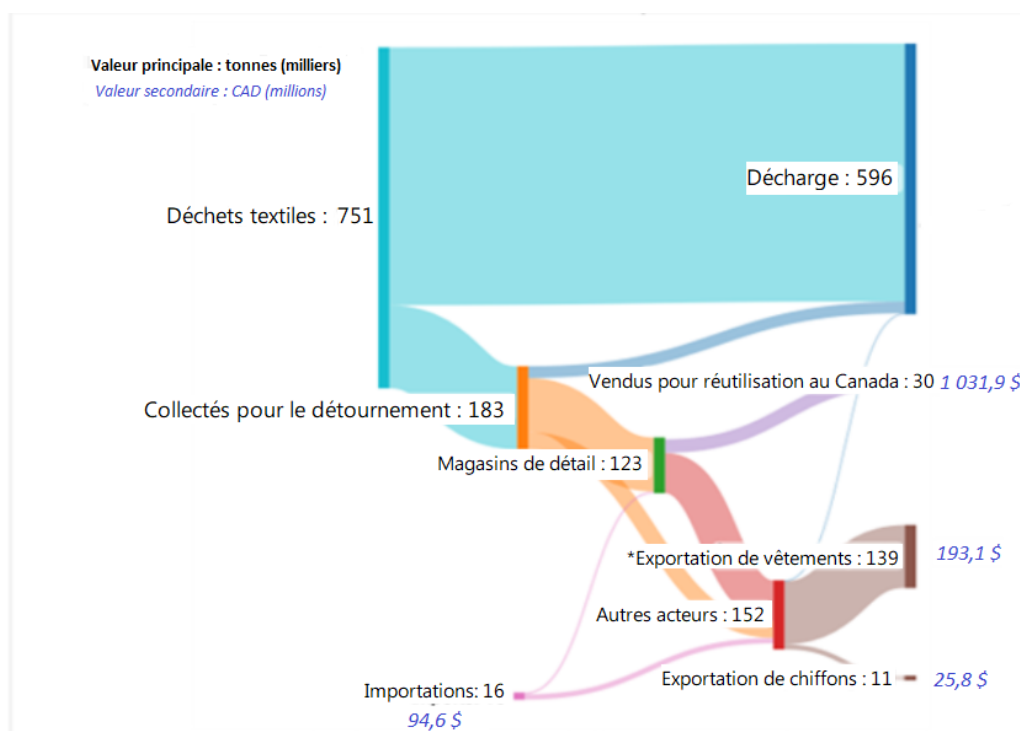


Figure 8 : Résumé des flux économiques et des estimations centrales des flux de textiles post-consommation au Canada

Notes : Dans le scénario d'estimation centrale, la valeur de 139 mille tonnes de vêtements exportés est l'équilibre des autres flux. La moyenne réelle dérivée des données commerciales et des prix d'exportation moyens est de 175 mille tonnes (voir Annexe : Scénario d'estimation supérieure).

Plus de 75 % de tous les textiles qui sont jetés finissent en décharge ou sont incinérés, entraînant une perte de valeur proportionnelle ; simplement en appliquant la fraction productivement détournée à l'ensemble des textiles jetés, cela pourrait impliquer une valeur potentielle supplémentaire de plus de 3 milliards de dollars canadiens à réaliser. De plus, en adoptant une perspective conservatrice sur les émissions potentiellement

évitées de gaz à effet de serre associées à une deuxième vie pour les textiles, environ 15 millions de tonnes de dioxyde de carbone pourraient être évitées².

12.2. Recommandations

Dans l'ensemble, ce rapport met en évidence la complexité du marché des textiles post-consommation au Canada, impliquant plusieurs acteurs et parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur. Les conclusions soulignent les opportunités d'accroître la collecte et la diversion des textiles des décharges/de l'incinération, ainsi que d'encourager la réutilisation et la réparation. Les recommandations se concentrent sur l'harmonisation des définitions, l'adoption de méthodologies et de cadres communs pour la caractérisation des déchets, et l'amélioration de la collecte de données tout au long de la chaîne de valeur afin de permettre une meilleure coordination entre les acteurs, une prise de décision éclairée, un suivi transparent des progrès et une communication. Ces recommandations sont détaillées ci-dessous et sont attribuées aux acteurs principaux qui peuvent les mettre en œuvre.

Les principaux acteurs sont les municipalités et les gouvernements régionaux, ainsi que les opérateurs qui facilitent la réutilisation caritative, tels que les membres de l'ANRTC et d'autres organisations locales bien établies. L'amélioration de la diversion des déchets textiles des décharges dépend d'une approche collaborative entre ces parties.

Principale recommandation pour les acteurs majeurs :

Les recommandations suivantes nécessitent la coopération et la collaboration des agences nationales et provinciales de collecte de données.

- **Suivre séparément l'élimination et la diversion des déchets textiles.** La décision de Statistique Canada d'inclure la diversion des déchets textiles dans l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets depuis 2018 est louable. Une approche similaire visant à établir une base nationale pour les chiffres de l'élimination et de la diversion des textiles améliorerait la précision de l'évaluation de l'impact des efforts de diversion des déchets textiles et de la croissance de l'industrie textile secondaire.
- **Établir un cadre commun de définitions, de classification des produits et de méthodologie d'échantillonnage et d'audit des déchets.** L'examen de la littérature a révélé un manque de cadre harmonisé pour classer et caractériser les textiles post-consommation. Les gouvernements municipaux, régionaux et provinciaux pourraient adopter les lignes directrices et les définitions de l'audit des déchets textiles de l'ANRTC lorsqu'ils effectuent des évaluations de la composition des déchets dans les entreprises. Cela aiderait à mieux identifier les points chauds de produits à cibler pour les efforts de diversion. Cela permettrait une analyse plus précise de la réutilisation des textiles par les membres de l'ANRTC en tant que proportion de la diversion totale des textiles gérée par le gouvernement et les acteurs commerciaux.
- **Établir une méthodologie commune pour quantifier les émissions de carbone liées à la gestion des déchets textiles.** Les parties prenantes devraient collaborer pour s'assurer que les futurs travaux sur l'évaluation du cycle de vie des produits intègrent les considérations de l'impact des émissions liées à la réutilisation, au recyclage et à la gestion en fin de vie (décharge, incinération et exportation)³ des textiles. Communiquer de manière équitable et cohérente aux consommateurs que la réutilisation joue un rôle clé dans l'atténuation de ces impacts est essentiel.

La recommandation suivante nécessite le soutien financier des municipalités afin que les membres de l'ANRTC puissent agir :

² Suppose environ 30 kgCO₂e d'émissions évitées sur toute la durée de vie pour les textiles en nouvelle vie.

³ Un récent rapport d'une série d'études de longue durée menée par Zero Waste Scotland a fait la une de la BBC en révélant que « ... les textiles représentaient seulement 4 % de ce qui a été jeté en 2021, en termes de poids, mais représentaient 32 % de l'empreinte carbone générée par les déchets ménagers » .⁽⁴²⁾

- **Établir une source régulière de financement et un programme de travail pour l'analyse de la composition des déchets et de l'impact.** Les membres de l'ANRTC ont l'opportunité de s'affirmer et de devenir les gardiens des données sur la diversion des textiles. Il est fortement recommandé que l'ANRTC collecte des données quantitatives sur les flux de textiles, en particulier les quantités collectées.

Les actions suivantes peuvent être entreprises par les membres de l'ANRTC :

- **Normaliser et améliorer la collecte de données auprès des membres de l'ANRTC.** Lorsqu'ils font une demande d'adhésion à l'ANRTC, les candidats font des déclarations sur leurs canaux de collecte et leurs types d'opérations. Cependant, la pratique de regrouper activement les données de performance continue varie largement au sein des membres. Dans l'ensemble de l'ANRTC, des données consolidées et dynamiques aideraient grandement à comprendre les tendances et la performance, et fourniraient une base de preuves pour les initiatives futures. La divulgation des données sur les volumes non vendus pour réutilisation au Canada sera inconfortable pour de nombreux opérateurs de la chaîne d'approvisionnement : Les trieurs, les évaluateurs et les exportateurs peuvent être extrêmement réticents à partager des données ; cependant, dans de nombreuses industries aspirant à la circularité, la transparence de la chaîne de valeur est en hausse.
- **Aligner les définitions avec les acteurs à but lucratif.** En raison de la sensibilité commerciale, les données des acteurs à but lucratif sont souvent difficiles à obtenir. Il est recommandé que les membres de l'ANRTC collaborent avec les entreprises publiques à but lucratif (par exemple, Value Village) pour aligner les terminologies et les définitions liées aux textiles post-consommation, facilitant ainsi la comparaison et l'analyse des données.
- **Collaborer avec les plateformes de l'économie du partage et les grands magasins de dépôt-vente.** La sensibilisation et l'adoption des plateformes de l'économie du partage et des magasins de consignation augmentent, car ils cherchent à récupérer de la valeur à partir de leurs articles non désirés. Les groupes de travail des parties prenantes de l'industrie bénéficieraient de la liaison avec ces canaux pour mieux comprendre les volumes de transactions et leur impact sur le reste du marché secondaire.

13. Annexe de l'annexe A : Scénario d'estimation à niveau supérieur

Les chiffres et flux suivants sont basés sur les estimations supérieures dérivées dans le rapport. Il est à noter que le taux estimé de collecte pour le détournement est de 34 %, comparé à l'estimation centrale de 24 %.

Flux économiques et estimations plus élevées des flux de textiles post-consommation au Canada.

Annexe A : Analyse des flux matériels et économiques

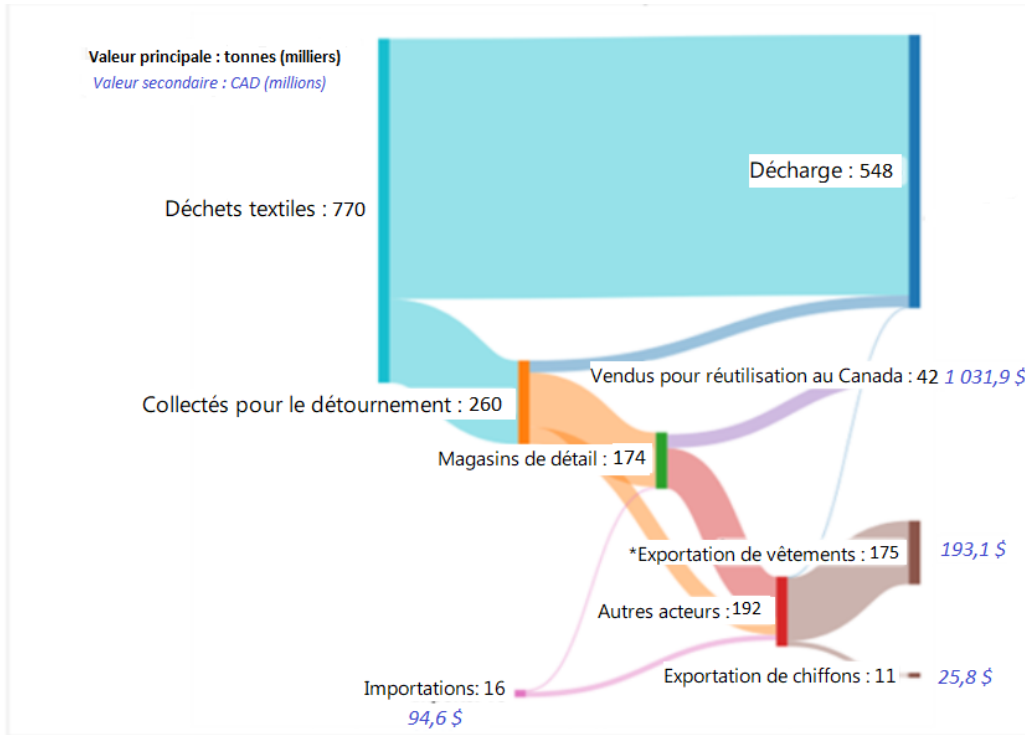


Figure 9 : Résumé des flux économiques et des estimations supérieures des flux de textiles post-consommation au Canada

Annexe B

Recommandations pour élaborer une feuille de route d'infrastructure en vue d'augmenter la réutilisation des textiles pour la déviation des déchets vers les décharges.

Contenu

1.	31	
2.	32	
3.	34	
3.1.	34	
3.2.	38	
4.	39	
4.1.	39	
4.2.	41	
5.	42	
5.1.	39 : collecte	40
5.2.	39 : traitement après la collecte	42
5.3.	45	
6.	46	
6.1.	47	
6.2.	47	
6.3.	47	
7.	48	

Figures

Figure 10 : La hiérarchie des déchets	30
Figure 11 : Ambitions globales pour le marché canadien des textiles secondaires	31
Figure 12 : Activités clés dans le marché canadien des textiles secondaires	33
Figure 13 : Membres du partenariat Value Village Canada	34
Figure 14 : Partenariats de l'ANRTC	35
Figure 15 : Localisateur de sites de dons de l'ANRTC	38
Figure 16 : Campagne de Renaissance pour prolonger votre garde-robe	39
Figure 17 : Points de collecte caritatifs à travers le Canada (selon les données de l'ANRTC)	41
Figure 18 : Distribution des points de collecte caritatifs et taux par personne dans les provinces canadiennes	41

Tableaux

Tableau 8 : Résumé des recommandations et de l'impact souhaité - engagement, collaboration et normalisation	38
Tableau 9 : Résumé des recommandations et de l'impact souhaité - communication publique et éducation	40
Tableau 10 : Résumé des recommandations et de l'impact souhaité - développement de l'infrastructure physique	44

1. Le cas du changement

Cette annexe examine l'infrastructure existante, les lacunes en termes de capacité ou de compétence, ainsi que la manière dont elles pourraient être comblées et par qui.

L'utilisation des textiles est une partie fondamentale de la vie quotidienne. Cependant, des modèles d'entreprise tels que la mode rapide ont doublé la consommation de textiles au cours des 15 dernières années, causant des impacts environnementaux préjudiciables qui finissent par nuire à notre santé, notre bien-être et notre gagne-pain. Ces impacts ont été largement documentés, résultant d'environ 92 millions de tonnes de déchets textiles générés chaque année dans le monde ⁽¹⁷⁾.

La référence canadienne a été établie grâce à une analyse des flux matériels et économiques commandée par l'Association Nationale du Recyclage Textile pour les Causes Charitables (NACTR) et financée par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) (voir Annexe A). Elle révèle qu'au Canada, les consommateurs rejettent chaque année de 750 000 à 770 000 tonnes de textiles usagés. Malgré les efforts continus des municipalités, des organismes de bienfaisance et des collecteurs à but lucratif, le niveau de collecte pour la déviation des déchets des décharges ou de l'incinération stagne à 24 %. Vers le haut de la hiérarchie des déchets, Figure 10, environ 16 % des textiles collectés sont vendus et réutilisés au Canada, certains magasins d'occasion devant importer des textiles usagés d'autres provinces et pays pour répondre à la demande (parfois fluctuante).



Figure 10 : La hiérarchie des déchets

Environ 76 % des textiles collectés au Canada sont exportés pour la réutilisation, le recyclage à la baisse ou finissent par être enfouis en décharge. La proportion d'exportations réutilisables par rapport aux non réutilisables en provenance du Canada reste une lacune de connaissance. À l'échelle mondiale, on estime que 40 % des textiles exportés sont jetés en décharge à leur arrivée ⁽¹⁸⁾. Au bas de la hiérarchie des déchets, près de 80 % des déchets textiles totaux générés sont enfouis ou incinérés, dépassant l'estimation de la Fondation Ellen MacArthur selon laquelle 73 % des vêtements sont enfouis/incinérés à l'échelle mondiale ⁽¹⁹⁾. La dépendance du Canada à l'égard de l'enfouissement/incinération et de l'exportation des déchets textiles post-consommation continue d'augmenter les émissions de gaz à effet de serre à l'étape de l'élimination ; et perpétue un schéma insoutenable et linéaire d'extraction - production - consommation - élimination.

Comme l'a souligné le GIEC dans son sixième rapport d'évaluation, des réductions rapides, profondes et, dans la plupart des cas, immédiates des émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs sont nécessaires pour saisir la « fenêtre d'opportunité qui se referme rapidement pour garantir un avenir viable et durable pour tous » ⁽²⁰⁾. Le secteur textile a la responsabilité et l'opportunité de remodeler la chaîne de valeur des textiles post-consommation pour la rendre conforme au scénario de réchauffement de 1,5°C et à l'objectif de réduction des émissions du Canada de 40 % à 45 % d'ici 2030 ⁽²¹⁾.

S'appuyant sur les enseignements de l'analyse des flux matériels, ce rapport propose quatre ambitions générales pour les acteurs du marché secondaire du textile afin d'accélérer la transition (Figure 11) :

1. Réduire les déchets envoyés en décharge et à l'incinération : minimiser les fuites de textiles, en particulier les textiles réutilisables, dans l'environnement à chaque étape de la chaîne de valeur - collecte, tri/évaluation et exportation.
2. Promouvoir la réutilisation caritative : encourager les dons caritatifs et mettre en avant les comportements/initiatives/modèles commerciaux circulaires tels que l'extension de la durée de vie des textiles et leur réutilisation.

3. Améliorer la qualité et la transparence du commerce des textiles post-consommation : Les textiles post-consommation sont une marchandise échangée à l'échelle mondiale. Cependant, une collaboration accrue et une responsabilité accrue à tous les niveaux de la chaîne de valeur sont nécessaires pour élever les normes en ce qui concerne :
 - la qualité (niveau de tri appliqué et proportion de textiles réutilisables), et
 - la transparence (sur l'impact en aval et les destins finaux des matériaux) des exportations de textiles du Canada.
4. Réduire la surconsommation : en fin de compte, le marché secondaire devrait travailler à contrer la surconsommation en maintenant les produits en utilisation plus longtemps et en réduisant le besoin de nouveaux produits.

Les sections suivantes du rapport dressent un état des lieux de l'infrastructure et des initiatives existantes, tirent des enseignements des études de cas exemplaires au Canada et à l'étranger, et établissent un plan d'action global pour progresser vers ces 4 ambitions.

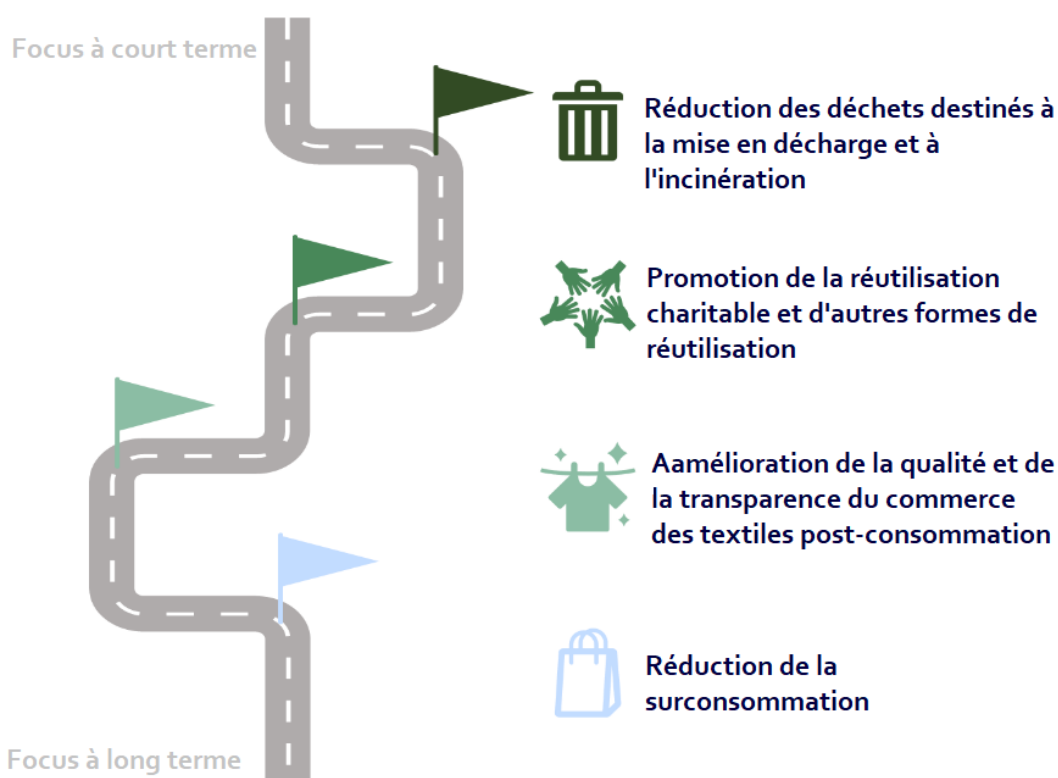


Figure 11 : Ambitions globales pour le marché canadien des textiles secondaires

Dans cette feuille de route, plusieurs points d'action clés ont été identifiés. Ceux liés à l'infrastructure sont identifiés dans ce rapport. Ceux liés à la compréhension des flux de textiles usagés sont décrits dans l'annexe *Flux matériels associée* (Annexe A). Une synthèse des deux est présentée dans la section *Conclusions clés*.

2. Développement de la capacité pour le changement

En tant que suite à l'analyse des flux matériels de l'annexe A, l'infrastructure actuelle, les parties prenantes et leurs interactions ont été cartographiées comme le montre la Figure 12 afin d'identifier des opportunités pour stimuler le changement.

Le premier point critique d'intervention se situe à la phase d'élimination, où environ 76 % des textiles post-consommation n'entrent jamais dans le système de collecte et sont directement enfouis en décharge ou incinérés. Différents canaux de collecte ont été identifiés, bien que les données soient très limitées concernant leur échelle relative, en particulier au niveau provincial/municipal⁽²²⁾. Il est donc nécessaire d'examiner comment les gens éliminent actuellement les vêtements usagés et autres produits textiles, de comprendre ce

Annexe B : Feuille de route de l'infrastructure pour augmenter la réutilisation des textiles en vue de la déviation des déchets vers les décharges

qui influence ce comportement, et d'étudier quelles communications et autres interventions peuvent orienter davantage de textiles vers la collecte en vue de la réutilisation et du recyclage.

L'accessibilité de l'infrastructure de collecte est une condition essentielle pour une plus grande diversion des textiles, comme en témoigne l'expérience de la France avec le régime de Responsabilité élargie du producteur (REP) pour les textiles. Dans le cadre du régime REP, les producteurs sont tenus d'investir dans la collecte et le traitement en fin de vie des produits. Depuis sa mise en œuvre, cela a conduit à un taux de collecte de 39 % en 2020, nettement supérieur à la moyenne mondiale ⁽²³⁾.

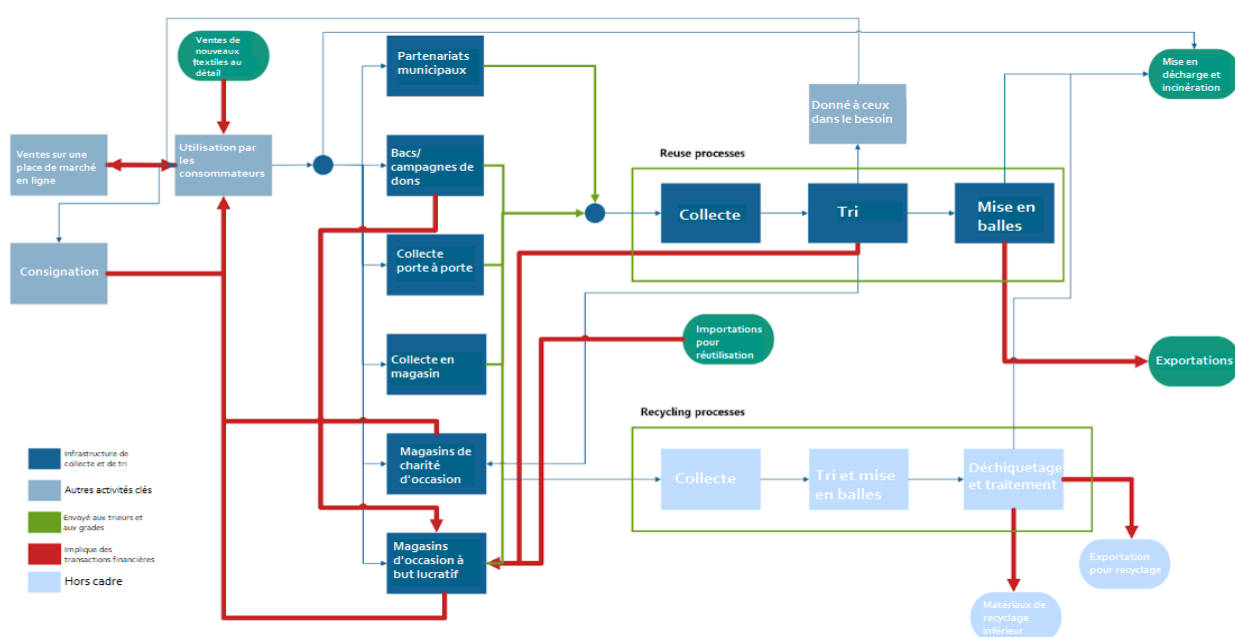
Le deuxième point critique d'intervention se situe au stade du traitement en vue de la réutilisation ou de la réparation, qui peut être effectué par des organismes de bienfaisance, des acteurs à but lucratif ou des opérateurs en aval tels que les trieuses et les évaluateurs. Comme l'a souligné l'analyse des flux matériels, il existe actuellement très peu de données sur les destins finaux réels des textiles traités par ces opérateurs, et leurs opérations sont généralement opaques pour les collecteurs de textiles. Une collaboration accrue avec les trieuses et les évaluateurs sera essentielle pour améliorer la transparence et la crédibilité du marché secondaire canadien. Leur implication sera également essentielle pour comprendre comment le processus de tri/évaluation pourrait s'adapter à, ou faciliter, des interventions transversales à la chaîne de valeur telles que les interdictions d'enfouissement, l'extension de l'infrastructure de collecte, la conception de produits circulaires et les innovations en matière de modèles commerciaux.

En résumé, l'exercice de cartographie de l'infrastructure a mis en évidence trois domaines d'attention pour le renforcement des capacités :

- L'expansion de l'infrastructure physique pour rendre la collecte et la réutilisation des textiles pratiques et à grande échelle.
- L'engagement, la collaboration et la normalisation pour améliorer la transparence et favoriser la circularité.
- La communication publique et l'éducation pour promouvoir un comportement circulaire, y compris la réutilisation caritative.

Le reste de cette section détaille chacun de ces aspects et fournit des informations sur la mise en œuvre du changement en vue des quatre ambitions générales décrites dans la Figure 11.

Figure 12 : Activités clés sur le marché canadien des textiles secondaires.



3. Établir un front commun et des normes communes

3.1. Le cadre canadien actuel

Le secteur canadien du textile comprend plusieurs réseaux de collaborateurs différents qui travaillent déjà à apporter des changements le long de la chaîne de valeur. Ces collaborations soutiennent généralement l'infrastructure et la logistique nécessaires à la diversion. Actuellement, il existe plusieurs partenariats de niveau national au Canada, tels que l'ANRTC, des partenariats caritatifs avec Value Village Canada et la campagne Fashion Takes Action qui ont lieu au niveau national. Au niveau local, de nombreux autres partenariats sont dirigés par les municipalités.

Collaboration à travers la chaîne de valeur : Fashion Takes Action (FTA)

Fondée en 2007, cette organisation vise à promouvoir la durabilité dans l'ensemble de l'écosystème des textiles grâce à l'éducation, à la sensibilisation, à la recherche et à la collaboration. L'organisation vise à collaborer avec toutes les parties prenantes de l'écosystème textile, notamment les marques, les détaillants, les organisations à but non lucratif, les gouvernements, les universitaires et les citoyens concernés. Pour développer davantage d'opportunités de collaboration, ils lanceront bientôt le Consortium canadien des textiles circulaires (CCTC) dans le but de favoriser des résultats plus circulaires dans l'industrie.

En 2020, la FTA a mené une vaste étude de faisabilité qui a mis en évidence la nécessité et l'intérêt de développer l'industrie du recyclage des textiles au Canada, et de fournir des solutions avancées et évolutives pour aborder la gestion en fin de vie des produits lorsqu'ils (éventuellement) deviennent non réutilisables. L'étude de faisabilité a également souligné le potentiel de la mise en œuvre d'une REP textile pour investir dans les processus et technologies nécessaires pour réduire l'impact environnemental du Canada.

Collecte à but lucratif : Value Village Canada et partenariats caritatifs

Value Village compte plus de 130 magasins d'occasion au Canada et à un modèle de partenariat avec certaines œuvres de bienfaisance et organisations à but non lucratif. Les magasins de Value Village acceptent les dons de ces œuvres de bienfaisance ou en leur nom et paient en retour ces partenaires pour les matériaux et/ou l'utilisation de leur nom et de leur réputation. Cela contribue à financer divers programmes pour différentes organisations caritatives sans avoir besoin de gérer leur propre infrastructure de collecte/tri. Les partenariats actuels comprennent :

Annexe B : Feuille de route de l'infrastructure pour augmenter la réutilisation des textiles en vue de la déviation des déchets vers les décharges



Figure 13 : Membres du partenariat Value Village Canada.

Annexe B : Feuille de route de l'infrastructure pour augmenter la réutilisation des textiles en vue de la déviation des déchets vers les décharges

Collecte caritative : L'Association Nationale du Recyclage Textile pour les Causes Charitables (ANRTC)

L'ANRTC est une initiative de leadership regroupant 14 œuvres de bienfaisance et organisations à but non lucratif canadiennes présentes à l'échelle nationale. Avec une croyance fondamentale en la collaboration dans une valeur partagée, leur objectif principal est de combiner leurs forces pour sensibiliser davantage aux dons de textiles en vue de la réutilisation et de l'upcycling, et pour accroître le financement de causes sociales individuelles.

Pour augmenter les taux de diversion, l'organisation a établi des partenariats avec plusieurs municipalités telles que la Région de Peel, la Ville de Markham, la Région de Niagara et Metro Vancouver, pour n'en citer que quelques-unes. Le fait d'avoir une organisation industrielle bien établie pour les œuvres de bienfaisance permet aux centres de population de créer de manière pratique ces alliances sans avoir à travailler avec chaque œuvre de bienfaisance individuellement.



Figure 14 : partenariats de l'ANRTC

Collecte municipale avec des partenaires caritatifs : La Ville de Markham



Le conseil municipal de la Ville de Markham a lancé un programme de recyclage des textiles en 2016 et a attribué ses succès à des partenariats avec l'ANRTC (L'Armée du salut, Diabetes Canada et STEPS for Recovery). Depuis le lancement de ce programme, plus de 4 000 tonnes de textiles ont été détournées des décharges ⁽²⁴⁾ pour être réutilisées. Ce partenariat met l'accent sur l'engagement avec les résidents et le marketing partagé de la campagne, de sorte que les résidents sachent où vont leurs dons.

D'autres municipalités peuvent utiliser ce modèle de partenariat comme guide pour créer un schéma de diversion harmonieux axé sur la diversion des décharges et la collecte de fonds pour les œuvres de charité.

Engagement auprès de la communauté et des acteurs locaux : Campagne Think Thrice de Metro Vancouver

En 2016, Metro Vancouver a projeté que les déchets textiles représentaient 5 % des déchets de décharge de la région ⁽²⁵⁾. Pour réduire cet impact, la région a développé la campagne de changement de comportement « Think Thrice », qui encourage les résidents à « réduire, réutiliser et repenser » les textiles qu'ils possèdent. Cette initiative couvre toutes les régions de la région métropolitaine de Vancouver..

Annexe B : Feuille de route de l'infrastructure pour augmenter la réutilisation des textiles en vue de la déviation des déchets vers les décharges

La partie de réutilisation de cette campagne fournit des informations en ligne aux consommateurs pour encourager une meilleure élimination. Elle fournit aux consommateurs des informations sur les textiles (à la fois réutilisables et non réutilisables) pouvant être donnés en don, ainsi que l'emplacement du point de collecte le plus proche pour l'utilisateur, ainsi que des détails sur la manière de mettre en place des collectes à domicile⁽²⁶⁾. Metro Vancouver, contrairement à d'autres plateformes, dispose d'une base de données unique pour l'ensemble de ses 21 municipalités, garantissant qu'aucune zone n'est négligée. Cela est avantageux car cela assure un accès égal à l'information dans toutes les municipalités tout en utilisant le même pool de ressources pour développer un guichet unique pratique avec un message cohérent. Cette approche de collaboration entre les municipalités au niveau des districts régionaux pourrait servir de modèle pour d'autres régions.

Étude de cas n°1

Flandre, Belgique ⁽²⁷⁾

Pour développer efficacement la réutilisation et le recyclage locaux en Flandre, la ville a commencé à jouer un rôle plus actif dans la collecte de textiles via son processus d'appel d'offres. À travers cela, cinq collecteurs de textiles qui étaient auparavant en concurrence se sont associés pour former un collectif.

Ce collectif a supprimé toute l'infrastructure existante et les points de collecte en plein air (afin de réduire la contamination par d'autres textiles) et les a remplacés par des bacs de collecte dans les bibliothèques et les magasins. Une collecte porte à porte gérée et mesurée a également été introduite. Ces mesures ont entraîné une augmentation du taux de collecte de textiles de haute qualité de 12 % au cours des 9 premiers mois.

Réseau de réparation de Toronto

La Ville de Toronto a mis en place un réseau complet axé sur la réutilisation, qui comprend la réunion de communautés pour des opportunités éducatives ou la fourniture de services gratuits pour prolonger la durée de vie des textiles.

- Cafés de réparation : Des bénévoles effectuent gratuitement des réparations de textiles et de vêtements lors d'événements tels que les Jeudis de réparation textile. Les participants qui ont des vêtements ou d'autres textiles nécessitant des réparations ou des modifications peuvent les apporter et recevoir des instructions sur la manière de les réparer ⁽²⁸⁾.
- Réparation de vêtements de Toronto : Une initiative communautaire qui organise des événements de réparation de vêtements et des ateliers pour apprendre aux gens à réparer leurs propres vêtements ⁽²⁹⁾.

En résumé, de nombreux partenariats au Canada reconnaissent déjà la nécessité de cibler le sommet de la hiérarchie des déchets en prolongeant la durée de vie des produits et en privilégiant la réutilisation. À long terme, la collaboration entre les municipalités et les collecteurs de charité sera essentielle pour :

- éduquer le public et promouvoir des comportements circulaires tels que les achats réfléchis
- explorer de nouveaux modèles de consommation alternatifs tels que le partage et la location
- apprendre à réparer et à réutiliser les textiles
- adopter la réutilisation et le shopping d'occasion pour réduire la surconsommation

Engagement avec les opérateurs de tri/gradation et les exportateurs et normalisation des bonnes pratiques pour améliorer la transparence

On sait très peu de choses sur l'industrie du tri et de la gradation au Canada en raison de la controverse entourant l'exportation des déchets textiles. Le réseau est composé de plusieurs dizaines de trieurs et de gradateurs opérant dans la région du Grand Toronto ou de Vancouver. Selon Greenpeace, différentes qualités de textiles sont souvent exportées, dont environ 40 % sont constitués de matériaux de mauvaise qualité destinés aux décharges ou à l'incinération à leur arrivée⁽¹⁸⁾. Il s'agit également d'une considération clé de la

Annexe B : Feuille de route de l'infrastructure pour augmenter la réutilisation des textiles en vue de la déviation des déchets vers les décharges

récente stratégie de l'Union européenne en matière de textiles durables et circulaires, les parties prenantes exprimant des préoccupations concernant le niveau apparemment croissant de textiles non triés vers les pays en développement (afin de maintenir les coûts de main-d'œuvre associés au tri manuel faibles). Les parties prenantes ont également exhorté à des interventions pour garantir que les textiles triés et exportés pour la réutilisation et le recyclage sont suivis jusqu'à leurs destins finaux. Des discussions politiques similaires prendront probablement de l'importance dans les provinces et territoires canadiens. Il est donc dans l'intérêt commun des collecteurs et des trieurs/gradeurs de collaborer pour améliorer la transparence et les pratiques sociales/environnementales des opérations en aval.

Étude de cas n°2

Charity Retail Association

TRUST – Trade Recycling Universal Standard ⁽³⁰⁾

TRUST vise à distinguer les opérateurs respectant des normes élevées de ceux qui le sont moins, de manière objective et transparente. L'objectif final est de donner aux organismes de bienfaisance la confiance que leurs biens seront collectés en temps opportun, qu'ils seront payés rapidement, et que les négociants respectent la loi et maintiennent des normes élevées dans leurs opérations.

TRUST repose sur un processus d'audit qui examine les domaines de bonnes pratiques commerciales, de santé et de sécurité, de conditions de travail, de durabilité environnementale et de conformité aux réglementations en matière de transport.

3.2. Où nous pourrions être et comment y parvenir

Collaboration pour augmenter la collecte

Les partenariats caritatifs avec les municipalités ont montré un grand potentiel pour détourner les textiles des sites d'enfouissement et d'incinération. La collaboration entre les municipalités pourrait aider à mettre à l'échelle le modèle de partenariat, par exemple en diffusant les enseignements tirés de Markham et d'autres pionniers sur les aspects pratiques de l'engagement des parties prenantes et des résidents afin d'obtenir l'adhésion des communautés. De plus, l'ANRTC a l'opportunité d'amplifier son impact en partageant ses connaissances et meilleures pratiques avec les petites organisations caritatives locales, les organisations à but non lucratif et les entreprises sociales qui facilitent la réutilisation des textiles.

Étude de cas n°3

Partenariat M&S/Oxfam - Shwopping ⁽³¹⁾

Marks and Spencer (M&S) a lancé un partenariat avec Oxfam en 2008 pour promouvoir la réutilisation et le recyclage. Tout article de vêtement et d'ameublement en tissu (dans n'importe quel état et de n'importe quel détaillant) est accepté dans un vaste réseau d'emplacements M&S et de magasins Oxfam. M&S gère toutes les collectes provenant de M&S de trois manières :

- Revendu en magasin, en ligne ou lors de festivals.
- Réutilisé dans le cadre du programme social de l'entreprise Oxfam (Frip Ethique) au Sénégal ou dans d'autres pays du monde.
- Tous les vêtements qui ne peuvent pas être revendus ou réutilisés sont envoyés en vrac à des entreprises de retraitement pour être recyclés en sous-couche de tapis ou en rembourrage de matelas (ce qui peut être utilisé par des entreprises comme M&S).

Les partenariats entre les détaillants et les organismes de bienfaisance ont également le potentiel d'accroître la sensibilisation et la participation des consommateurs aux programmes de réutilisation. Par exemple, au Royaume-Uni, l'organisme de bienfaisance WRAP (Waste & Resources Action Programme) a élaboré un guide de reprise des vêtements par les détaillants qui présentait le partenariat caritatif comme l'un des modèles clés de reprise des produits, en citant des avantages tels que l'augmentation de la participation des clients, les

Annexe B : Feuille de route de l'infrastructure pour augmenter la réutilisation des textiles en vue de la déviation des déchets vers les décharges

avantages pour les causes caritatives et une réutilisation accrue au niveau national grâce aux magasins de charité partenaires. Le guide suggérerait des moyens pour les détaillants de s'appuyer sur l'expertise des organismes de bienfaisance, par exemple en ce qui concerne la collecte auprès de plusieurs magasins, le traitement d'une large gamme de textiles et de chaussures, la fourniture d'unités de collecte en magasin avec la possibilité de marketing partagé, de promotion et de communication du programme.

Partenariats pour le tri, le classement et l'exportation

Pour s'assurer que les textiles secondaires non vendus exportés répondent à des normes élevées, les principales organisations et plates-formes de l'industrie - telles que l'ANRTC, Savers Canada et le Consortium canadien des textiles circulaires (CCTC) - pourraient élaborer une position commune à exploiter pour une plus grande transparence. Pour préparer leurs opérations contre l'intérêt croissant du public et des politiciens pour cette partie de la chaîne de valeur, les acteurs du marché secondaire devraient adopter une approche proactive pour démontrer leur crédibilité et leurs pratiques de gestion environnementale solides. Un excellent point de départ consiste pour les principaux collecteurs et trieurs/gradateurs à travailler ensemble pour établir un code de pratique et des normes d'audit afin d'améliorer les processus et la divulgation des fins de vie des matériaux.

Tableau 8 : Résumé des recommandations et de l'impact souhaité - engagement, collaboration et standardisation

Ambitions générales	Impact souhaité par une meilleure implication, collaboration et standardisation
Réduction des déchets envoyés en décharge	✓ Diffusion des enseignements pour favoriser l'adoption des meilleures pratiques parmi les municipalités et les organismes de charité.
Promotion de la réutilisation caritative et d'autres options de réutilisation	✓ Accroître la visibilité des marques des organismes de bienfaisance affiliés à l'ANRTC aux points de collecte, des conseils sur l'extension de la durée de vie des produits et d'autres événements liés à la réutilisation pourrait augmenter la confiance/l'intérêt du public pour le système de collecte et de réutilisation des textiles.
Amélioration de la qualité et de la transparence du commerce des textiles post-consommation :	✓ Les partenariats et la collaboration pourraient favoriser davantage de transparence dans les processus de tri/classement et d'exportation. Les normes et les exigences minimales adoptées par les principaux collecteurs pourraient créer des avantages concurrentiels pour les opérateurs en aval afin de les inciter à améliorer leurs pratiques.

4. Promouvoir la réutilisation caritative et d'autres formes de réutilisation

4.1. Le cadre canadien actuel

Les municipalités ont créé des plateformes en ligne pour informer le public sur les sujets suivants afin de stimuler la participation à l'économie circulaire des textiles :

- Emplacements des points de collecte de charité à proximité (via les municipalités et le site web de l'ANRTC).
- Informations sur l'entretien et la réparation des textiles.

Annexe B : Feuille de route de l'infrastructure pour augmenter la réutilisation des textiles en vue de la déviation des déchets vers les décharges

- Dates et lieux des événements de réparation et d'échange de textiles.

Figure 15 : Localisateur de sites de don de l'ANRTC.

Grâce à leur localisateur de sites de dons, l'ANRTC propose des informations sur les emplacements de tous leurs points de vente au détail membres et de leurs bacs de collecte à l'échelle nationale. Les utilisateurs n'ont qu'à entrer leur adresse pour trouver le site de don le plus proche. L'utilisateur peut se déplacer entre les nombreux bacs de dons et options de magasins de détail qui leur sont disponibles.



Beaucoup de régions ont mis en place un système similaire, avec Metro Vancouver et la Ville de Toronto disposant chacun d'un localisateur de sites pour tous les points de collecte de dons (couvrant d'autres matériaux/produits). Ces sites web fournissent des directives simples, ce qui réduit l'incertitude du public. Il y a possibilité d'explorer si ces sites web pourraient offrir aux résidents plus d'options de don, telles que des œuvres de charité locales, des organisations à but non lucratif et des entreprises sociales, ainsi que des acteurs à but lucratif tels que des magasins de consignment locaux et d'autres chaînes de magasins d'occasion comme Value Village.



Metro Vancouver et la Ville de Toronto fournissent également des instructions détaillées sur la manière d'entretenir et de réparer les textiles. Toronto organise fréquemment des événements de renforcement communautaire impliquant les résidents, tels que des événements de réparation. Cela encourage davantage de personnes du public à s'engager dans l'importance de la réparation et de l'entretien des textiles en créant un sentiment de communauté.

Figure 16 : Campagne de Renaissance pour prolonger votre garde-robe

À Montréal, Renaissance collabore avec un réseau de partenaires pour lancer son projet pilote de réduction des déchets textiles⁽³²⁾. Le pilote éduque le public sur la manière de prolonger la durée de vie des vêtements en faisant des achats plus avisés. En plus d'offrir une carte de tous les emplacements de dons, le site web est interactif, y compris des quiz pour encourager les utilisateurs à en apprendre davantage sur l'entretien et l'utilisation des textiles. Avec une connaissance croissante, la propension à la réutilisation devrait augmenter. Pour un public plus large, le site web est également lié aux plateformes de médias sociaux comme Instagram. Si le succès est au rendez-vous, ce projet pilote de 2021 sera étendu à d'autres régions du Québec.

Maintenir l'élan et étendre ces ressources et initiatives jouera un rôle clé pour encourager davantage de personnes à assumer la responsabilité de leurs garde-robes ; cela permettra également à ceux qui cherchent à transmettre ou à réparer des vêtements usés ou endommagés. De plus, la présence en ligne des collaborations municipales et caritatives peut contribuer à renforcer la confiance du public dans les programmes.

4.2. Où nous pourrions être et comment y parvenir

Pour améliorer les communications publiques et encourager des comportements alignés sur les objectifs globaux, plusieurs approches et domaines d'action ont été identifiés comme suit.

Promouvoir l'utilisation de définitions et de termes précis et cohérents au niveau national

Le terme « recyclage » est utilisé de manière incohérente dans les nombreux éléments de communication étudiés dans ce rapport. Les définitions du recyclage, les explications sur les processus utilisés et les informations sur les types/qualité des produits recyclés font souvent défaut. Cela pourrait désinformer le public sur la destination de leurs dons et risquer de créer de la méfiance dans la communauté, compte tenu notamment de la taille limitée de l'industrie du recyclage des textiles au Canada (par exemple, différencier « envoyé au recyclage » par rapport au recyclage réel tel que mesuré par les produits recyclés).

Incorporer un récit simple et factuel sur les avantages complets de prendre soin des textiles, de les réparer et de les réutiliser

La recherche sur les points de changement de comportement identifie trois facteurs de succès : la « capacité (perçue) », la « motivation » et le « déclencheur »⁽³³⁾. Alors que le développement de l'infrastructure et les partenariats entre municipalités et industries permettent de s'attaquer aux premier et dernier facteurs, mettre en avant les avantages complets de la participation à une économie circulaire peut aider à motiver le public à agir. Les avantages de l'économie circulaire et de la réutilisation des textiles ont été élaborés dans le livre blanc produit dans le cadre de ce projet⁽³⁴⁾. Les informations sur la manière de faire de meilleurs choix d'achat sont également essentielles pour s'assurer que les consommateurs privilégient les achats réfléchis et se concentrent sur l'investissement dans des textiles de haute qualité.

Étude de cas n°4 :



Cette entreprise de vêtements d'extérieur est bien connue pour promouvoir les vêtements d'occasion et encourager ses consommateurs à réfléchir à deux fois avant de faire de nouveaux achats. Elle est proactive concernant ses efforts environnementaux, conçus pour résonner avec son public cible.

Leur site web propose une gamme d'informations sur la manière de réparer et d'entretenir différents produits. En soutien à cela, l'entreprise organise une campagne Worn Wear, un centre de réparation itinérant qui interagit également directement avec ses clients sur le terrain.



Utiliser plusieurs réseaux de communication (y compris des événements en personne) et faciliter l'accès du public à l'information : Pour toucher un public plus large, les municipalités et les associations caritatives devraient utiliser divers canaux de communication (par exemple, sites web, médias sociaux, journaux locaux). Une mise en garde à cela est que cela peut s'avérer gourmand en ressources ; les régions et les groupes caritatifs peuvent envisager des partenariats pour regrouper leurs ressources et atteindre une plus grande échelle.

L'accès à l'information sur l'infrastructure de réutilisation, telle que les points de don et les événements de réparation, devrait être facile à trouver pour le public. Les systèmes existants pourraient explorer des moyens de simplifier les interactions des utilisateurs, par exemple en incorporant des éléments visuels ou des cartes interactives. Les événements en personne sur le terrain contribuent également à créer un sentiment de

Annexe B : Feuille de route de l'infrastructure pour augmenter la réutilisation des textiles en vue de la déviation des déchets vers les décharges

communauté autour des initiatives circulaires. C'est également une opportunité pour l'ANRTC de partager son expertise avec les municipalités et d'autres acteurs locaux.

Tableau 9 : Résumé des recommandations et de l'impact souhaité - communication publique et éducation

Ambitions générales	Impact souhaité grâce à la communication publique et à l'éducation
Réduire les déchets allant en décharge	✓ Accroître l'action du public pour la prévention des déchets textiles.
Promouvoir la réutilisation caritative et d'autres options de réutilisation	✓ Une plus grande sensibilisation du public aux impacts économiques, environnementaux et sociaux que les individus peuvent soutenir.
Garantir des exportations de haute qualité	✓ Créer une culture circulaire autour des textiles et contrer les modèles commerciaux de la mode rapide. Avec le temps, les consommateurs commenceront à acheter des articles plus durables, ce qui réduira les articles de mode rapide. Cela améliorera probablement la qualité des exportations textiles.
Réduire la surconsommation	

5. Améliorer et optimiser l'infrastructure de collecte

5.1. Le cadre canadien actuel : collecte

Le marché secondaire canadien comprend une gamme d'acteurs, tels qu'antérieurement cartographiés dans la Figure 12. Les intervenants comprennent de grandes boutiques d'occasion à but lucratif telles que Value Village, diverses œuvres de bienfaisance telles que les boutiques de l'Armée du Salut; des points de collecte de charité et municipaux; ainsi que de petites boutiques d'occasion indépendantes et des magasins de consignation dans toutes les treize provinces et territoires qui collectent les déchets textiles du public, des détaillants et des entreprises.

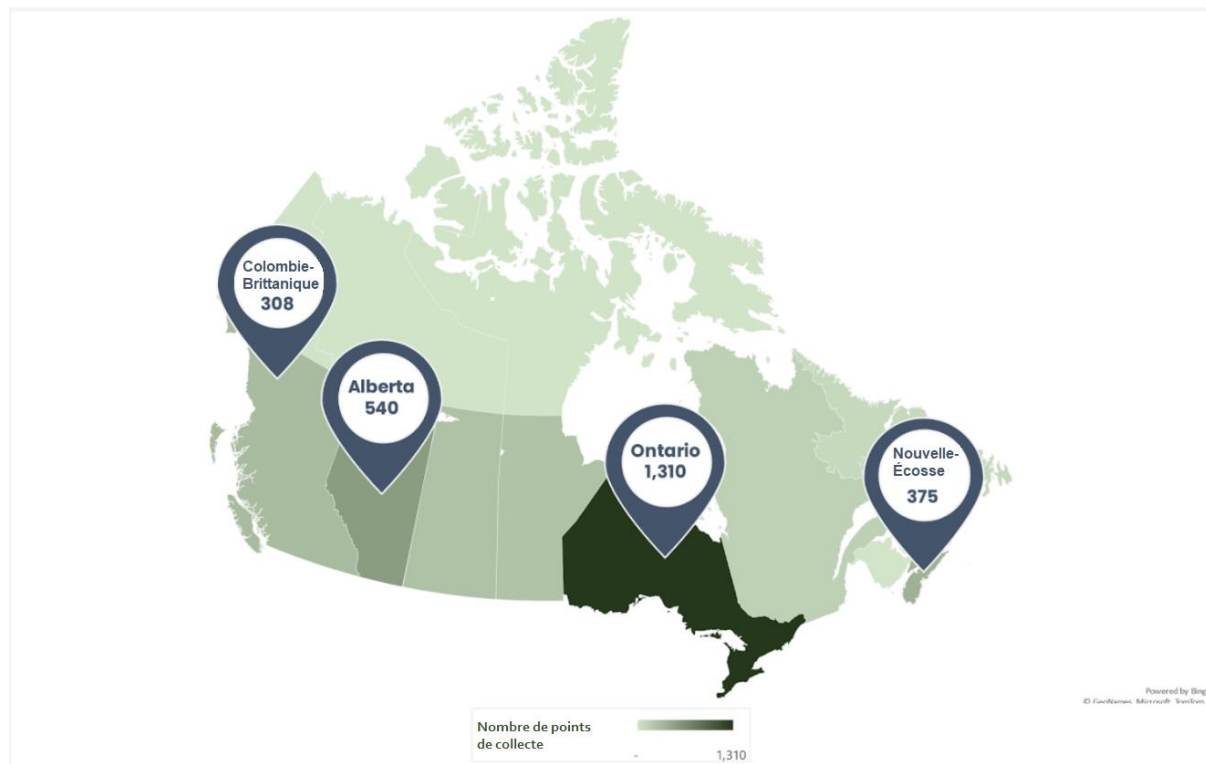
Les organisations caritatives et à but non lucratif constituent le plus grand groupe de collecteurs, la National Association of Charitable Textile Recyclers (ANRTC) rapportant que leurs membres disposent collectivement d'environ 3 400 points de collecte ⁽³⁵⁾ au Canada; Value Village possède environ 130 magasins ⁽³⁶⁾ à l'échelle nationale. La Figure 17 montre le nombre de points de collecte dans chaque province ou territoire. À l'échelle provinciale, l'Ontario, en tant que province la plus peuplée, représente le plus grand nombre (1 310 sur 3 400,

Annexe B : Feuille de route de l'infrastructure pour augmenter la réutilisation des textiles en vue de la déviation des déchets vers les décharges

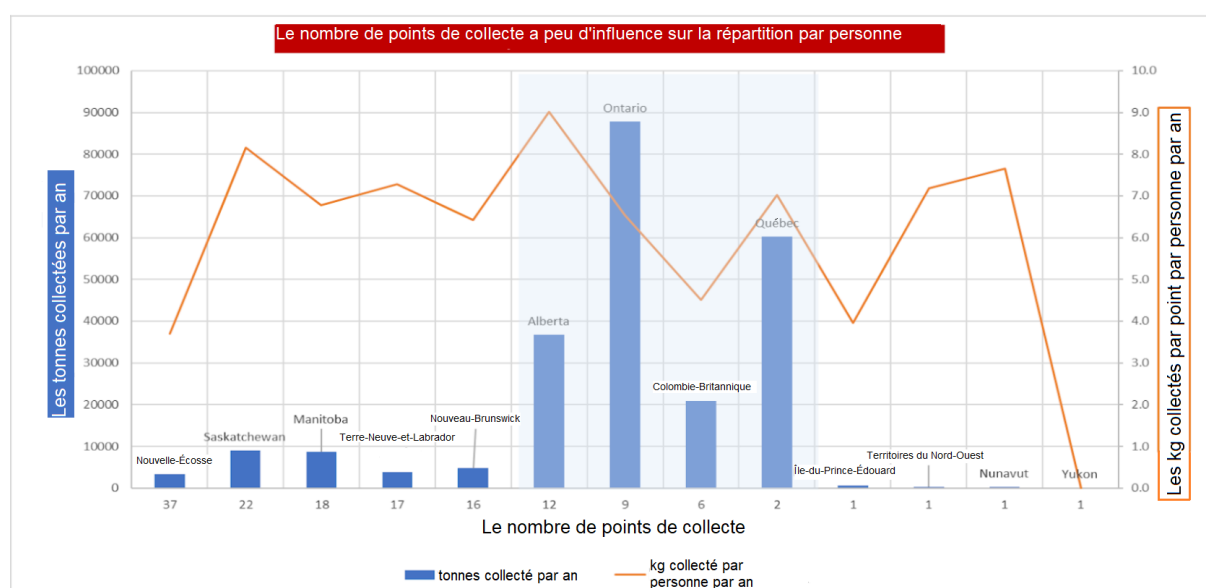
soit 39 %) de ces points de collecte, suivi d'autres provinces telles que l'Alberta (540 ou 16 %), la Nouvelle-Écosse (375 ou 11 %) et la Colombie-Britannique (308 ou 9 %).

Figure 17: Points de collecte de charité à travers le Canada (selon les données de l'ANRTC)

Au niveau national, la densité moyenne de stations de collecte de charité est de 9 pour 100 000 personnes. Cependant, comme le montre la Figure 18, la fourniture d'infrastructures de collecte est répartie de manière



inégal à travers le Canada. Dans des régions comme l'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut, il y a moins d'1 point de collecte par 100 000 habitants. Alors que d'autres provinces, en particulier celles dont la population est d'environ 1 million (comme le Manitoba, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse), ont significativement plus de points de collecte par rapport à leur taille de population, avec un pic à 37 par 100 000 habitants en Nouvelle-Écosse.



Annexe B : Feuille de route de l'infrastructure pour augmenter la réutilisation des textiles en vue de la déviation des déchets vers les décharges

Figure 18 : Répartition des points de collecte de charité et taux par personne à travers les provinces canadiennes

Le taux de collecte par personne est également superposé. Celui-ci varie dans une bande relativement étroite et ne semble pas être directement corrélé avec la disponibilité des points de collecte. La boîte bleue met en évidence les régions à plus forte densité de population. Ici, il pourrait y avoir des indications que davantage de points pourraient améliorer les dons, mais cela nécessiterait une enquête plus approfondie sur, par exemple, les capacités et les fréquences de collecte impliquées. En tout cas, les taux de collecte canadiens par point se comparent bien avec ceux des pays du groupe de pairs. Cela peut toutefois indiquer en soi que l'infrastructure des points de collecte est saturée et pourrait bénéficier d'une expansion.

Il convient également de souligner que, en raison des limites des données, cette cartographie ne reflète pas les spécificités des points de collecte au sein du réseau de l'ANRTC qui ont le plus grand succès (en termes de quantités collectées ou de nombre de visites de dons en magasin). Avec une collecte de données plus cohérente, les membres de l'ANRTC pourraient suivre les antécédents de divers canaux de collecte (par exemple, la collecte de conteneurs de dons, les dons en magasin, les points de collecte en partenariat avec les municipalités, etc.) et éventuellement effectuer une analyse comparative pour tirer des enseignements des meilleurs performants. C'est un préalable nécessaire aux décisions sur les améliorations à apporter à la capacité.

Il est important de réitérer que le nombre de points de collecte pris en compte dans la figure ne concerne que ceux des membres de l'ANRTC. Par conséquent, les résultats surestiment probablement le taux de collecte par point. De plus, la quantité totale de déchets textiles détournés des sites d'enfouissement ne couvre pas les textiles revendus via des plateformes de pair à pair ou des magasins de consignation et sont donc retardés dans le système de gestion des déchets.

L'Annexe A contient d'autres observations pertinentes pour tout travail futur visant à étudier les performances du réseau de collecte.

5.2. Le cadre canadien actuel : traitement après la collecte

Au-delà de la collecte, il existe un écart de connaissances significatif dans la capacité actuelle du pays en matière de stockage, de tri et de traitement pour les opérations en aval. Sans une compréhension globale de cette situation de base, il sera difficile d'évaluer comment la chaîne de valeur pourrait répondre aux interventions politiques potentielles qui gagnent en popularité dans d'autres juridictions. De telles interventions incluent les régimes de responsabilité élargie des producteurs (REP)⁽³⁷⁾, l'interdiction d'enfouissement des déchets biodégradables⁽³⁸⁾, et les restrictions à l'exportation⁽³⁹⁾.



Le saviez-vous ?

En France, il y a 67 points de collecte par 100 000 habitants. Chaque point de collecte collecte environ 5000 kg par an, ce qui a permis de créer la capacité nécessaire pour détourner 39 % des textiles des sites d'enfouissement ou de l'incinération⁽²³⁾

Il est rapporté qu'il existe plusieurs douzaines d'opérateurs ayant le potentiel de gérer les déchets textiles dans le pays⁽²²⁾. Cependant, peu d'informations sont disponibles sur leur taille. Avec très peu de trieuses mondiales reposant sur des technologies de tri de fibres, le tri est souvent effectué manuellement. Par comparaison, selon une cartographie récente des trieuses et recycleurs de textiles en Europe, la capacité annuelle de tri manuel varie de 5 000 à 100 000 tonnes/an en fonction de la taille de l'organisation. Ceci se fait dans le contexte d'une estimation de 1,2 million de tonnes de déchets textiles triés manuellement en Europe⁽⁴⁰⁾, comparée à l'estimation canadienne de 150 000 tonnes de déchets textiles exportées chaque année^(Annexe A). Travailler en collaboration avec les principaux acteurs fournissant des services de recyclage aux membres de l'ANRTC et aux principaux acteurs à but lucratif sera essentiel pour obtenir une meilleure visibilité sur la capacité actuelle ou ultime de tri manuel au Canada.

5.3. Où nous pourrions être et comment y parvenir

Optimiser l'infrastructure de collecte de textiles existante : Il est conseillé aux organismes de bienfaisance et aux municipalités de commencer par établir une base locale et d'explorer s'il existe un potentiel pour optimiser l'opération actuelle. Comme indiqué ci-dessus, une collecte de données plus détaillée et des exercices réguliers de comparaison sont nécessaires pour orienter des décisions telles que cibler certains points de collecte peu performants ou étendre stratégiquement certaines zones en réponse à la demande croissante des services de collecte.

Un réseau de collecte accessible à l'échelle nationale, soutenu par une capacité de transport, de stockage et de tri/gradation suffisante pour la réutilisation : La moyenne nationale actuelle pour les points de collecte de charité est de 9 pour 100 000 habitants. Les régions et les municipalités en dessous de cette moyenne devraient évaluer leur infrastructure locale et analyser la nécessité d'une capacité supplémentaire en tenant compte de questions telles que :

- Quelle quantité de textile est présente dans les déchets solides municipaux ?
- Quels sont les besoins et les attentes des communautés et des autres parties prenantes ?
- Quels seraient des objectifs ambitieux et réalisables de diversion des textiles pour ma juridiction et quelle capacité supplémentaire est nécessaire ?
- Quels seraient les coûts et les avantages (en termes économiques, environnementaux et sociaux) à investir dans le déploiement progressif de nouvelles infrastructures de collecte ?

Comme on peut le constater en France et dans des exemples plus proches comme le Programme de partenariat de diversion textile du Conseil de la Ville de Markham, l'augmentation du nombre de points de collecte et l'amélioration de l'accessibilité de cette infrastructure sont des facteurs clés pour augmenter la collecte des déchets textiles. Avec une estimation de 35 stations de collecte pour 100 000 habitants, bien supérieure à la moyenne provinciale de 9, le modèle de partenariat du Conseil de la Ville de Markham a permis d'éviter que 4 000 tonnes de déchets textiles ne finissent dans les sites d'enfouissement. Cette expansion de l'infrastructure et de la participation des résidents a eu un impact en cascade sur la chaîne de valeur, incitant la ville et ses partenaires à explorer le potentiel d'expansion de leurs installations logistiques et de traitement existantes pour gérer le niveau croissant de collecte de textiles.

Une autre analyse, menée à Edmonton, suggère que 55,4 % des étudiants préfèrent faire des dons directement à des organisations caritatives, et 33,9 % déposent des textiles dans des conteneurs de dons ⁽⁴⁰⁾. Bien qu'il ne soit pas clair si cela s'applique à toutes les régions et à différentes démographies, l'installation stratégique de conteneurs de collecte reste une tactique éprouvée pour encourager un comportement de disposition responsable en le rendant pratique pour les résidents. Le modèle de partenariat de Markham pourrait également servir de modèle aux organismes de bienfaisance pour étendre leur portée tout en maintenant les coûts opérationnels associés (tels que les loyers, les salaires et les factures d'électricité) à un niveau modéré, par rapport aux magasins de charité traditionnels en dur. Les villes pourraient également s'inspirer du programme refashionNYC et tester des services de collecte dans des immeubles résidentiels multiples ou d'autres bâtiments à forte fréquentation.

Étude de cas n°5

refashionNYC ⁽⁴¹⁾

Faciliter les dons pour le public

Pour augmenter le nombre de conteneurs de dons et les taux de collecte, refashionNYC s'est associé au Département de l'assainissement de la ville de New York et à Housing Works pour faciliter les dons de textiles grâce à des services en immeuble.

Ce programme vise à installer des conteneurs de dons dans :

- Les grands immeubles d'appartements
- Les immeubles de bureaux



Annexe B : Feuille de route de l'infrastructure pour augmenter la réutilisation des textiles en vue de la déviation des déchets vers les décharges

- Les entreprises commerciales
- Les écoles et institutions

Développements en cascade dans tout le marché secondaire en accord avec l'augmentation de la collecte : Comme mentionné ci-dessus, les praticiens impliqués dans les programmes pionniers de diversion des déchets de Markham ont mis en garde contre la nécessité de développer de manière organique une capacité de collecte supplémentaire, soutenue par un niveau correspondant d'investissement dans la capacité logistique et de traitement. Par conséquent, l'infrastructure de collecte ne peut être que le début des partenariats municipaux. L'engagement et les informations sur les quantités collectées ou traitées par les organismes de bienfaisance et les autres collecteurs, ainsi que les trieuses/gradatrices locales, seront cruciaux pour le développement futur et la mise en œuvre de stratégies régionales d'économie circulaire.

Tableau 10 : Résumé des recommandations et de l'impact souhaité - développement de l'infrastructure physique

Ambitions globales	Impact souhaité grâce au développement de l'infrastructure physique
Réduction des déchets allant aux sites d'enfouissement	<ul style="list-style-type: none">✓ Optimiser l'infrastructure existante en capturant les données clés de performance (telles que la quantité, la qualité ou l'adéquation à la réutilisation, le nombre d'utilisations/visites) liées au point de collecte.✓ Améliorer l'accessibilité et la commodité pour le public de faire des dons de textiles en augmentant le nombre de points de collecte, par exemple grâce à des partenariats municipaux et à la collaboration avec des bâtiments à forte fréquentation et des espaces publics.
Améliorer la qualité et la transparence du commerce de textiles post-consommation :	<ul style="list-style-type: none">✓ Planifier le développement de capacités supplémentaires dans la logistique aval ainsi que dans les processus de tri, de gradation et de recyclage en réponse à l'augmentation des collectes.

6. Recommandations pour maximiser le potentiel de l'infrastructure

Ces recommandations s'appuient sur l'appendice complémentaire A sur les flux matériels et économiques des textiles usagés. Ce rapport a recommandé une série d'actions par les membres de l'ANRTC, en collaboration critique avec les autorités municipales et régionales, afin d'améliorer la qualité et la transparence du commerce des textiles post-consommation. Ce rapport sur l'infrastructure de réutilisation des textiles et sur la manière d'en accroître l'efficacité identifie trois éléments critiques supplémentaires pour l'action :

- Élément 1. Établir un front commun et des normes communes** pour améliorer l'efficacité des opérateurs (de la diversion à la réutilisation productive).
- Élément 2. Promouvoir la réutilisation caritative** pour impliquer pleinement les donateurs potentiels de textiles usagés, mettre en avant les opportunités du marché des textiles de seconde main et **éviter une surconsommation inutile.**
- Élément 3. Améliorer et optimiser l'infrastructure de collecte** pour réduire les déchets envoyés en décharge ou incinérés.

À noter que dans le rapport sur les conclusions clés, les actions consolidées des deux rapports de soutien sont décrites comme des domaines d'intérêt.

6.1. Élément 1 : Établir un front commun et des normes communes pour améliorer l'efficacité des opérateurs

L'accent devrait être mis sur l'augmentation de la collaboration entre les municipalités, les membres de l'ANRTC et les autres acteurs. Une coopération accrue peut aider à développer le modèle de partenariat et à amplifier son impact en partageant des connaissances et des meilleures pratiques pour établir de nouvelles normes.

RECOMMANDATIONS CLÉS :

- **Diffuser les apprentissages pour permettre l'adoption des meilleures pratiques dans les municipalités et les organisations caritatives.**
- **Accroître la visibilité** des points de collecte, des conseils sur l'extension de la durée de vie des produits et de l'éducation du public sur les avantages des dons.
- **Adopter des normes et des exigences minimales** pour les principaux collecteurs afin de créer des avantages concurrentiels pour les opérateurs en aval. Les partenariats et la collaboration, en particulier avec les autorités municipales, pourraient favoriser une plus grande transparence dans les processus de tri, de classement et d'exportation.

6.2. Élément 2 : Promouvoir la réutilisation caritative et d'autres formes de réutilisation

L'information, les conseils et l'encouragement sont des éléments clés pour améliorer la diversion des textiles usagés, mais cela nécessitera des actions sur plusieurs fronts et sur de multiples réseaux.

RECOMMANDATIONS CLÉS :

- Encourager l'action publique en matière de prévention des déchets textiles. Pour toucher un public plus large, les municipalités et les organisations caritatives devraient utiliser différentes méthodes de communication (par exemple, sites web, médias sociaux, journaux locaux) ; pour plus d'efficacité, les régions et les groupes caritatifs devraient explorer des partenariats pour mutualiser les ressources et atteindre une plus grande échelle.
- Sensibiliser le public aux impacts économiques, environnementaux et sociaux que les individus peuvent soutenir. Cela peut s'appuyer, par exemple, sur un message commun sur les impacts des gaz à effet de serre à l'aide de méthodes normalisées.
- Promouvoir une alternative à la fast fashion par le biais de la friperie et de la réutilisation.

6.3. Élément 3 : Améliorer et optimiser l'infrastructure de collecte

Il existe des indications selon lesquelles davantage de points de collecte dans certaines régions pourraient augmenter le taux de collecte, bien que cela nécessite des investigations supplémentaires. L'augmentation des points nécessitera également une publicité parallèle pour assurer une adoption efficace et, par la suite, des améliorations de la capacité de traitement ultérieur.

RECOMMANDATIONS CLÉS :

- **Optimiser l'utilisation de l'infrastructure actuelle** : Avant de prendre des décisions concernant la construction de capacités supplémentaires, il est nécessaire d'évaluer et d'optimiser les performances de l'infrastructure actuelle ; cela peut être facilité par une meilleure collecte de données sur les quantités et la qualité des textiles collectés à chaque point de collecte.
- **Planifier l'expansion de la densité des points de collecte** : Travailler en partenariat avec les municipalités pour encourager les dons plutôt que l'enfouissement grâce à un réseau de collecte élargi.
- **Adopter une approche progressive de la croissance** : Veiller à ce que les opérations en aval soient soutenues pour se développer en fonction de l'augmentation du taux de collecte.

7. Annexe de l'annexe B : Observations sur le réseau de collecte

Les observations suivantes sont pertinentes pour les futures enquêtes sur le réseau de collecte :

- Quatre régions présentent un niveau élevé de diversion moyenne par point de collecte affilié à l'ANRTC - Québec, l'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Cela peut soit indiquer un manque d'infrastructure et donc une pression sur l'infrastructure existante, soit indiquer un marché textile secondaire florissant en dehors du réseau ANRTC (par exemple, par la collecte par d'autres canaux tels que les dons à des organismes de bienfaisance locaux, les entreprises sociales et les points de vente à but lucratif).

Références

1. **Environnement et Changement climatique Canada.** *Gestion des déchets solides municipaux et l'environnement.* 2020.
2. —. *Gestion des déchets solides municipaux et l'environnement.* 2020 (mis à jour en 2021).
3. **thredUP.** Consignment 101 | thredUP. *thredUP.* [En ligne]
<https://www.thredup.com/cleanout/consignment..>

4. **Environnement et Changement climatique Canada.** Réacheminement et élimination des déchets solides. *Gouvernement du Canada.* [En ligne] 2015. [Consulté le 9 mai 2023.]
<https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/environmental-indicators/solid-waste-diversion-disposal.html>.
5. **Statistique Canada .**
Matières résiduelles récupérées, selon le type et selon la source. *Statistique Canada.* [En ligne] 2022.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=3810013801>.
6. **Statistique Canada.** Élimination de déchets, selon la source. *Statistique Canada.* [En ligne] 2020.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=3810003201>.
7. **Deloitte & Cheminfo Services Inc.** Economic study of the Canadian plastic industry, markets and waste : summary report to Environment and Climate Change Canada. *Gouvernement du Canada.* [En ligne] 2019. [Consulté le 8 mai 2023.] <https://publications.gc.ca/site/eng/9.871296/publication.html>. ISBN 9780660304472.
8. *Textile waste in Ontario, Canada: Opportunities for reuse and recycling.* **Weber, S., et al.** 106835 , 2023, Resour. Conserv. Recycl. , Vol. 190.
9. **Cheminfo Services Inc.** *Characterizing Reuse, Recycling and Disposal of Textiles in Canada.* 2022.
10. **Australian Fashion Council & National Clothing Product Stewardship .** Scheme Milestone 1.4: Clothing Data Report. *Google Docs.* [En ligne] 2022. Australian Fashion Council. National Clothing Product Stewardship
https://drive.google.com/file/d/1KjX6pRsPI9WPjFW1ANJXz0o4XNyigoCB/view?usp=sharing&usp=embed_facebook.
11. **Drennan, K.** Textile Recycling Feasibility Study | Fashion Takes Action. *Fashion Takes Action.* [En ligne] 2021. Drennan, K. <https://fashiontakesaction.com/articles/textile-recycling-feasibility-study/>.
12. **The Rag Factory .** Bulk Rags. *The Rag Factory .* [En ligne] <https://theragfactory.ca/pages/bulk-rags..>
13. **Innovation, Sciences et Développement économique Canada.** Données sur le commerce en direct. *ic.gc.ca.* [En ligne]
https://www.ic.gc.ca/app/scr/tdst/tdo/crtr.html?grouped=INDIVIDUAL&searchType=KS_CS&naArea=9999&countryList=ALL&toFromCountry=CDN&reportType=TE&timePeriod=24%7CMonthly+Trends¤cy.
14. **IBISWorld.** Industry Market Research, Reports, and Statistics. *IBISWorld.* [En ligne]
<https://www.ibisworld.com/default.aspx>.
15. **Statistica.** Secondhand apparel market value worldwide 2021-2026. *Statistica.* [En ligne] Statistica.
<https://www.statista.com/statistics/826162/apparel-resale-market-value-worldwide/>.
16. **Future Market Insights.** Secondhand Apparel Market. [En ligne]
<https://www.futuremarketinsights.com/reports/secondhand-apparel-market>.
17. **United States Environmental Protection Agency.** Textiles: Material-Specific Data. *www.epa.gov.* [En ligne] 2022. <https://www.epa.gov/facts-and-figures-about-materials-waste-and-recycling/textiles-material-specific-data>.

18. **Greenpeace Germany** . *Poisoned Gifts* . Hamburg : Greenpeace , 2022.
19. **Ellen MacArthur Foundation**. *A New Textiles Economy: Redesigning fashion's future*. 2017.
20. **GIEC**. AR6 Synthesis Report - Headline Statements. [En ligne] 2023.
<https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/resources/spm-headline-statements>.
21. **Gouvernement du Canada**. Plan climatique canadien. [En ligne] 2023.
<https://www.canada.ca/en/services/environment/weather/climatechange/climate-plan/net-zero-emissions-2050.html>.
22. **ChemInfo**. *Characterizing Reuse, Recycling and Disposal of Textiles in Canada*. s.l. : Environnement et Changement climatique Canada, 2022.
23. **Wilson, Adrian**. Learnings from France on textile waste and EPR. *Innovation in Textiles* .[En ligne] Septembre 2021. [Consulté le 22 mars 2023.] <https://www.innovationintextiles.com/learnings-from-france-on-textile-waste-and-epr/>.
24. **City of Markham**. Textiles. *Markham.ca*. [En ligne]
<https://www.markham.ca/wps/portal/home/neighbourhood-services/recycling-garbage/services/textiles>.
25. **Metro Vancouver**. metrovancouver. *Reduction & Reuse Programs: Clothing Waste*. [En ligne] [Consulté le 28 mars 2023.] <http://www.metrovancouver.org/services/solid-waste/reduction-reuse/clothing-waste/research/Pages/default.aspx>.
26. —. Where can I donate or recycle? *metrovancouver*. [En ligne] 2022. [Consulté le 28 mars 2023.] <http://www.metrovancouver.org/services/solid-waste/reduction-reuse/clothing-waste/think-thrice/reuse/where-to-donate/Pages/default.aspx>.
27. **European Clothing Action Plan (ECAP)** . *Used Textile Collection In European Cities* . 2018.
28. **Repair Cafe Toronto**. Repair Cafe Toronto. *Repair Cafe Toronto*. [En ligne] [Consulté le 28 mars 2023.] <https://repaircafetoronto.ca/>.
29. **Clothing Repairathon**. Clothing Repairathon. *Facebook*. [En ligne] [Consulté le 28 mars 2023.] <https://www.facebook.com/groups/repairathon/>.
30. **Charity Retail Association**. TRUST – Trader Recycling Universal Standard. [En ligne] 2021.
<https://www.charityretail.org.uk/trader-recycling-universal-standard/>.
31. **WRAP**. M&S and Oxfam: Shwopping. Ordinary clothes made extraordinary. [En ligne] 2020.
<https://wrap.org.uk/sites/default/files/2022-06/WRAP-Oxfam-M%26S-Shwopping-case-study.pdf>.
32. **Renaissance**. Projet pilote de réduction de déchets de textiles. [En ligne]
33. **Standford Behavior Design Lab**. Fogg Behavior Model. [En ligne] 2023.
<https://behaviordesign.stanford.edu/resources/fogg-behavior-model>.
34. **Oakdene Hollins, ANRTC**. Réduction et réutilisation – Faits saillants du marché secondaire des textiles au Canada. [En ligne] 2023. <https://nactr.ca/wp-content/uploads/2023/02/NACTR-Reduce-Reuse-Rewear-1.pdf>.
35. **ANRTC**. Centres de dons. *Association Nationale du Recyclage Textile pour les Causes Charitables* . [En ligne] [Consulté le 28 mars 2023.] <https://nactr.ca/donation-site-locator/>.

36. **Rentech Digital.** Number of Value Village stores locations in CANADA. *Smartscrapers*. [Enligne] Le 21 avril 2021. [Consulté le 28 mars 2023.] <https://rentechdigital.com/smartscraper/location-reports/valuevillage-locations-in-canada>.
37. **Refashion France.** Je recycle. *Refashion*. [En ligne] [Consulté le 28 mars 2023.] <https://refashion.fr/citoyen/fr/jecycle>.
38. **Climate Change Committee.** Reducing UK emissions – 2019 Progress Report to Parliament. [En ligne] <https://www.theccc.org.uk/publication/reducing-uk-emissions-2019-progress-report-to-parliament/>.
39. **European Commission.** EU Strategy for Sustainable and Circular Textiles. [En ligne] <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:52022DC0141&from=EN>.
40. *Textile waste in Ontario, Canada: Opportunities for reuse and recycling.* **Sabine Weber, Olaf Weber, Komal Habib, Goretty Maria Dias,** s.l. : Resources, Conservation and Recycling,, 2023.
41. **NYC Department of Sanitation and Housing Works.** *refashionNYC. Housing Works.*[En ligne] [Consulté le 28 mars 2023.] <https://housingworks.org/donate/re-fashionnyc>.
42. *Carbon Metric Publications.* **Zero Waste Scotland.** s.l. : Zero Waste Scotland, 2023.